

LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES EN FRANCE

1^{er} TRIMESTRE 2018

**OBSERVATOIRE DES MARCHES DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

05 JUILLET 2018

Synthèse

Le revenu des opérateurs s'accroît pour le deuxième trimestre consécutif.

Le revenu des opérateurs sur le marché final (8,9 milliards d'euros HT) augmente de 0,7% en un an grâce à la forte croissance des revenus issus de la vente des terminaux (+11,1% en un an). En revanche, le revenu des seuls services de communications électroniques (7,7 milliards d'euros HT hors revenus annexes) diminue de 0,5% en un an ; une baisse majoritairement liée à celle des revenus des services à valeur ajoutée (-11,7% en un an au premier trimestre 2018), mais également au recul des revenus des services fixes.

Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Services fixes (y compris services de capacité)	4 292	4 262	4 278	4 332	4 268	-0,6%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 184	3 201	3 282	3 306	3 199	0,5%
Services à valeur ajoutée	291	284	286	294	257	-11,7%
Total services de communications électroniques	7 767	7 747	7 846	7 932	7 725	-0,5%
Revenus annexes	1 042	1 034	1 165	1 410	1 144	9,7%
Total des revenus des opérateurs sur le marché final	8 810	8 781	9 012	9 342	8 869	0,7%

Note : les revenus annexes ne relèvent pas à proprement parler du marché des services de communications électroniques. La contribution des opérateurs déclarés ne donne qu'une vision partielle de ces segments de marché. Cette rubrique couvre les revenus liés à la vente et à la location de terminaux et équipements (fixes, mobiles et internet), de l'hébergement et de la gestion de centres d'appels, des annuaires papier, de la publicité et des cessions de fichiers.

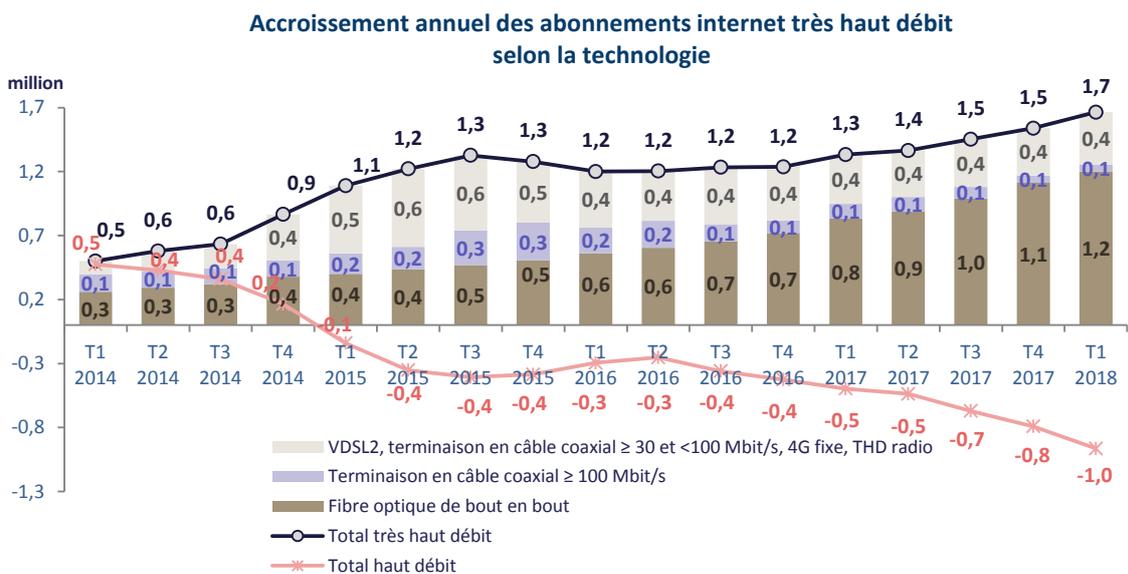
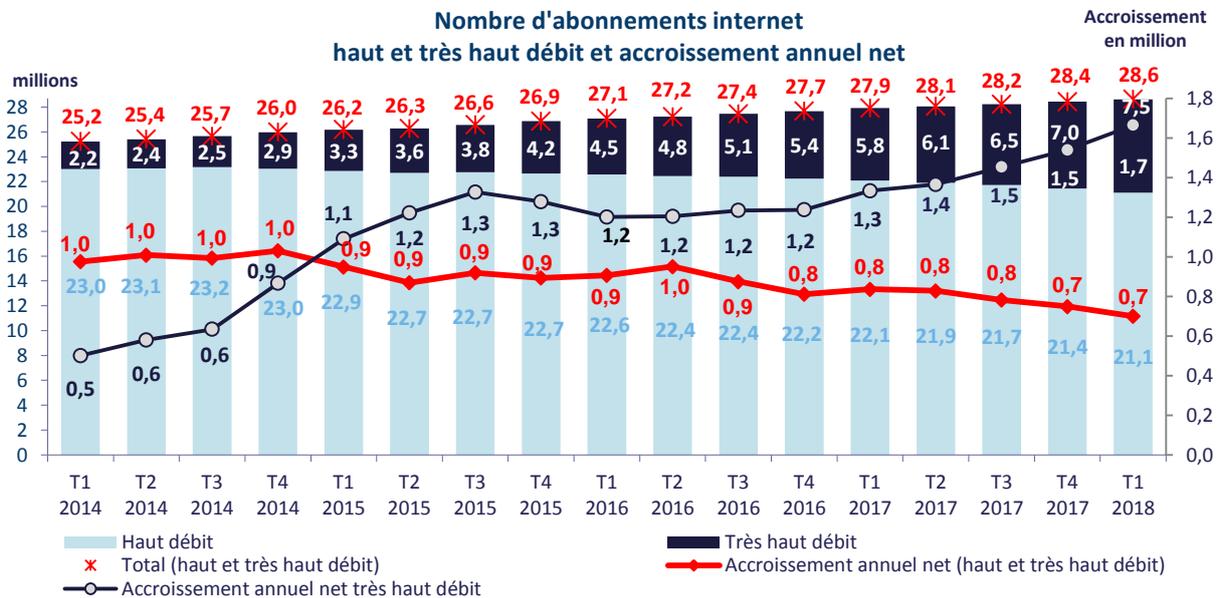
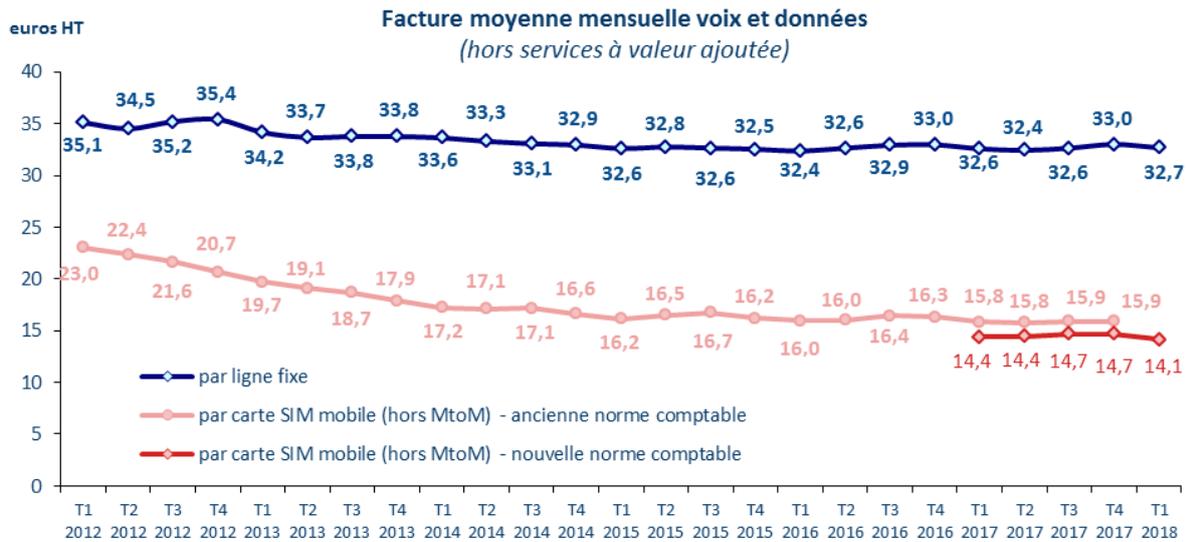
La nouvelle norme comptable IFRS 15 appliquée par les opérateurs depuis le 1^{er} janvier 2018, conduit principalement à un transfert du revenu des services mobiles vers le revenu des terminaux mobiles (rubrique revenus annexes). Les revenus dans le tableau ci-dessus sont présentés à périmètre constant, c'est-à-dire après application de la nouvelle norme comptable. Pour plus de précisions, se reporter à l'annexe en p. 47.

Le recul des revenus des services fixes oscille autour de 1% depuis un an, la croissance des revenus liés aux accès haut et très haut débit (3,0 milliards d'euros HT, +2,2% en un an) ne compensant pas la baisse enregistrée sur les revenus bas débit (707 millions d'euros HT, -9,8% en un an). En revanche, le revenu des services mobiles augmente de 0,5% en un an grâce à la croissance du revenu tiré de la vente des forfaits (+1,6% en un an).

Les revenus des forfaits et terminaux mobiles et ceux des accès haut et très haut débit fixes portent la croissance.

De plus en plus de logements sont éligibles à la fibre optique de bout en bout : près de 11 millions au premier trimestre 2018, soit +33% en un an. Parallèlement, le nombre de souscriptions à cette technologie a augmenté au premier trimestre 2018 de près de 50% en un an.

Le nombre d'accès internet haut débit (21,1 millions au premier trimestre 2018, -970 000 en un an), composés essentiellement d'abonnements DSL, diminue depuis le début de l'année 2015. Ils sont progressivement remplacés par les accès internet très haut débit (7,5 millions, +1,7 million en un an), et en particulier par ceux en fibre optique de bout en bout (3,6 millions) dont la croissance s'intensifie (+1,2 million en un an contre +830 000 un an auparavant). Ces derniers représentent ainsi 13% des accès internet, soit quatre points de plus en un an. Dans une moindre mesure, les abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s - VDSL2, câble coaxial ou box 4G - (2,5 millions), contribuent également à la croissance avec 410 000 accès supplémentaires en un an. Le nombre d'abonnements à très haut débit représente plus d'un abonnement sur quatre à internet sur un total de 28,6 millions, et 41% des logements éligibles au très haut débit (+5 points en un an).



Les souscriptions au service téléphonique fixe se font également quasi exclusivement sur le très haut débit et l'accès aux services mobiles reste dynamique.

Les clients des opérateurs remplacent leur abonnement fixe bas débit (9,9 millions fin mars 2018, -1,3 million en un an) en souscrivant à des abonnements téléphoniques couplés à l'abonnement internet (28,6 millions, +780 000), et majoritairement *via* la fibre (3,7 millions, +1,2 million en un an), tandis que le nombre d'accès DSL diminue pour le troisième trimestre consécutif (-490 000 en un an). Ils sont néanmoins largement majoritaires, représentant près de 80% des abonnements VLB.

L'accès aux services mobiles ne cesse de progresser, avec 75 millions de cartes SIM en service (+2,6% en un an) dont 65 millions de forfaits, ces derniers étant les seuls porteurs de la croissance. En effet, le nombre de cartes prépayées, désormais inférieur à 10 millions, continue de diminuer (-1 million de cartes en un an). La fluidité du marché ne cesse de s'améliorer, les clients se tournant majoritairement vers des forfaits libres d'engagement (deux-tiers des forfaits le sont). Le nombre de numéros portés enregistre d'ailleurs des niveaux record supérieurs à 2 millions depuis la fin de l'année 2017.

Les cartes SIM sont de plus en plus actives sur les réseaux 3G et 4G, respectivement huit cartes sur dix et près de six cartes sur dix.

Le nombre d'utilisateurs des réseaux 4G s'élève à 43,3 millions au premier trimestre 2018, dont près de 800 000 en outremer (soit 30% des cartes des départements ultramarins), et celui des réseaux 3G à 57,3 (+4,0 millions en un an). L'extension de la couverture du territoire et l'accroissement de l'équipement de la population en terminaux adaptés contribuent ainsi à un doublement du volume total de données depuis quatre ans. La consommation moyenne atteint 3,6 Go par mois et par carte. Par ailleurs, la consommation de données des clients des opérateurs mobiles français à l'étranger continue d'exploser grâce à la suppression des frais d'itinérance en Europe : elle est pratiquement multipliée par quatre en un an.

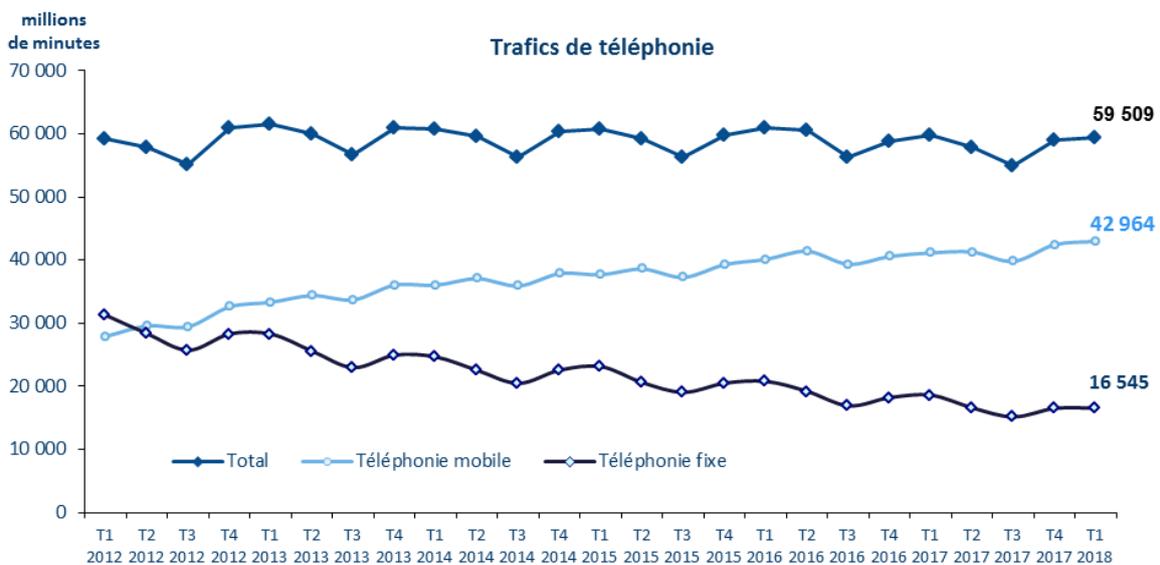
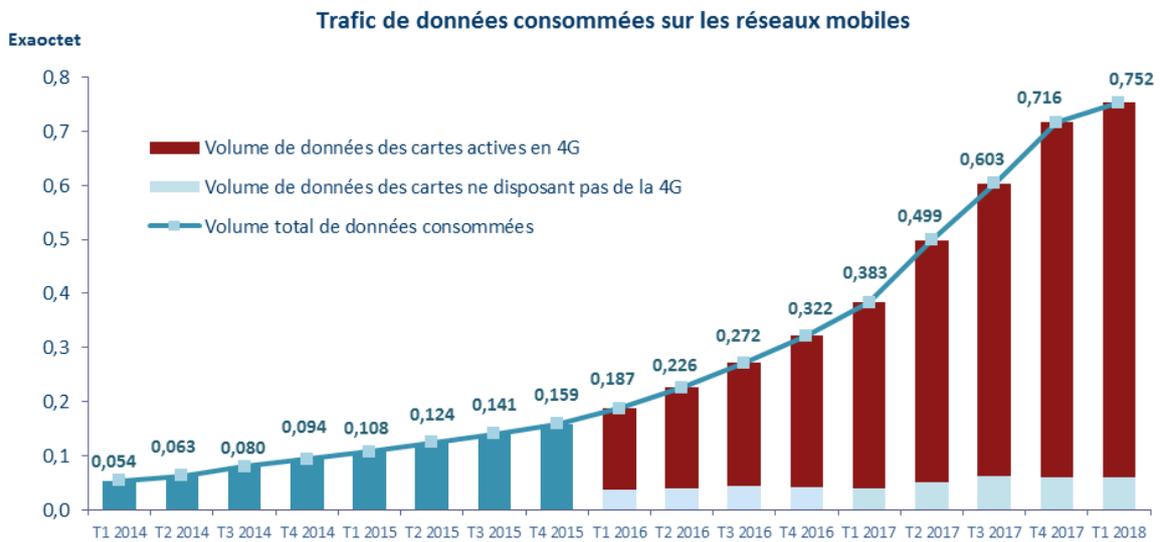
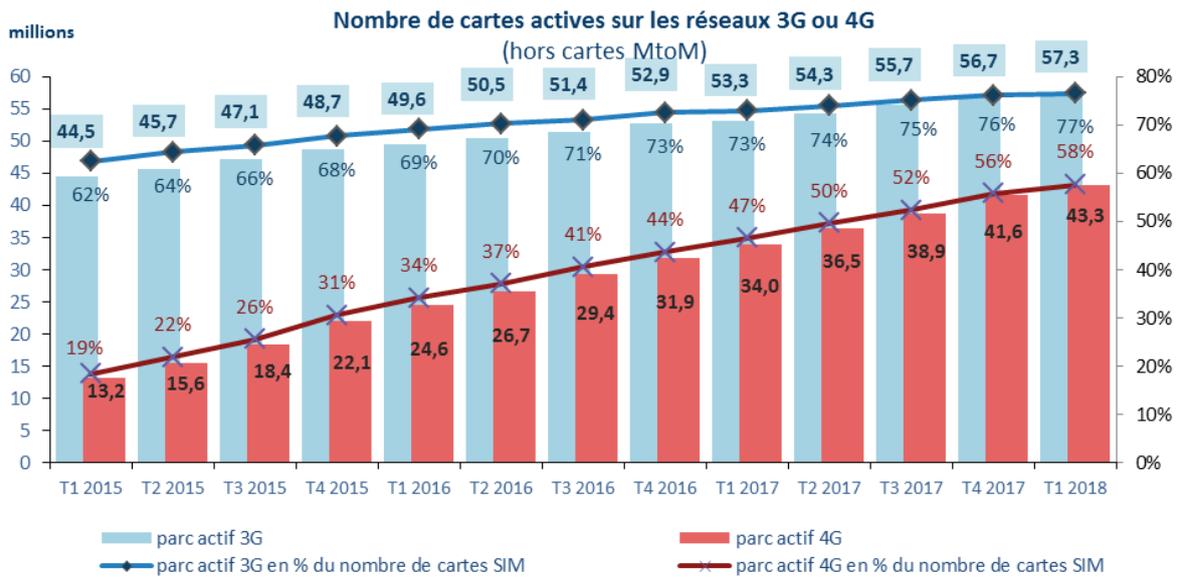
Avec près de 6 Go par mois de data consommée, les clients actifs 4G sont à l'origine de 92% du volume total de données.

La consommation de minutes (fixes et mobiles) est quasiment stable depuis deux trimestres après une année de recul, et celle des SMS baisse d'environ 10% en rythme annuel depuis près d'un an.

Le nombre de SMS envoyés (43,5 milliards) diminue depuis plus d'un an tout comme la consommation moyenne (203 SMS par mois). L'ensemble du trafic téléphonique fixe et mobile (59,5 milliards de minutes) est pratiquement stable depuis deux trimestres, la croissance du volume de minutes émises depuis les téléphones mobiles étant plus dynamique (+4,4% en un an versus +2,5% un an auparavant). En revanche, la baisse du trafic fixe se poursuit à un rythme d'environ 10% depuis 2015. La consommation depuis les mobiles des clients des opérateurs français qui voyagent en Europe augmente fortement quant à elle : entre +30% et +50% en un an pour les minutes et pour les SMS. Enfin, la consommation moyenne mensuelle continue de baisser sensiblement sur le fixe (2h30 par ligne, -18 minutes), tandis qu'elle évolue peu sur le mobile (3h20 par carte, +3 minutes).

Notes :

- *D'éventuelles révisions des données pour un trimestre d'une publication à l'autre s'expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis.*
- *Tous les revenus s'entendent hors taxes. Toutes les comparaisons s'entendent du trimestre N comparé au même trimestre de l'année précédente, sauf mention contraire.*
- *L'historique des données sont téléchargeables sous format Excel sur le site de l'ARCEP [ici](#) ou sur le site data.gouv.fr*



Sommaire

<i>Synthèse</i>	2
1 Les services de détail sur réseaux fixes	7
1.1 Les accès par le haut et le très haut débit.....	7
1.1.1 L'accès à internet par le haut débit et le très haut débit.....	7
1.1.2 L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision.....	9
1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes.....	11
1.2.1 Le nombre de lignes supportant le service téléphonique (hors publiphonie et cartes de téléphonie fixe).....	11
1.2.2 Les abonnements au service de téléphonie fixe (hors publiphonie et cartes de téléphonie fixe).....	11
1.2.3 La conservation des numéros fixes.....	13
1.2.4 Les revenus et le trafic du service téléphonique sur lignes fixes (hors internet bas débit, publiphonie et cartes de téléphonie fixe)	13
1.3 Le revenu des services fixes (y compris services de capacité).....	17
1.4 Les consommations mensuelles moyennes par client.....	19
1.4.1 Les consommations mensuelles moyennes par ligne fixe	19
1.4.2 Les consommations mensuelles moyennes par abonnement aux services fixes	19
2 Les services de détail sur réseaux mobiles	21
2.1 Les services mobiles classiques	21
2.1.1 Le nombre de cartes SIM	21
2.1.2 Les cartes internet exclusives	21
2.1.3 La convergence fixe - mobile	23
2.1.4 Les cartes actives 3G et 4G	23
2.1.5 La conservation du numéro mobile	25
2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)	25
2.1.7 Le volume de données consommées.....	27
2.1.8 Le trafic de téléphonie mobile	27
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)	29
2.1.10 Le roaming-out	31
2.1.11 Les consommations mensuelles moyennes par carte SIM mobile (hors MtoM)	31
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM.....	37
3 Les services à valeur ajoutée	37
4 Les autres revenus des opérateurs	39
4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels.....	39
4.2 Les terminaux et équipements	39
5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion	40
5.1 L'ensemble du marché.....	40
5.2 Le trafic en « Roaming-in » des opérateurs mobiles	44
Annexe 1 : précisions et définitions portant sur les services fixes et mobiles .	46

1 Les services de détail sur réseaux fixes

1.1 Les accès par le haut et le très haut débit

1.1.1 L'accès à internet par le haut débit et le très haut débit

Le nombre d'abonnements à internet à haut et très haut débit s'élève à 28,6 millions au 31 mars 2018 (+700 000 en un an), dont plus de sept sur dix sont des abonnements de technologie xDSL en haut débit (20,6 millions), en baisse depuis trois ans (-1 million en un an). Le nombre des autres abonnements haut débit (câble, satellite, BLR,...) est relativement stable autour de 500 000, tandis que le rythme d'accroissement des accès au très haut débit (7,5 millions) s'intensifie : +1,7 million en un an ce trimestre contre +1,3 au premier trimestre 2017. La part des accès très haut débit augmente ainsi de 5 points en un an pour atteindre, fin mars 2018, 26% du total des accès.

Abonnements à internet haut débit et très haut débit (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Accès à haut débit	22,077	21,910	21,720	21,440	21,112	-4,4%
dont abonnements xDSL	21,553	21,376	21,199	20,904	20,581	-4,5%
dont autres abonnements haut débit	0,524	0,533	0,521	0,536	0,531	1,4%
Accès à très haut débit	5,843	6,146	6,511	6,988	7,507	28,5%
Abonnements >= 100 Mbit/s	3,716	3,972	4,262	4,618	4,971	33,8%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	2,437	2,653	2,917	3,276	3,639	49,3%
dont avec terminaison en câble coaxial	1,279	1,320	1,345	1,342	1,333	4,2%
Abonnements ≥ 30 et <100 Mbit/s (VDSL2 et terminaison coaxiale, 4G fixe, très haut débit radio)	2,127	2,174	2,250	2,370	2,536	19,2%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	27,920	28,056	28,231	28,428	28,620	2,5%

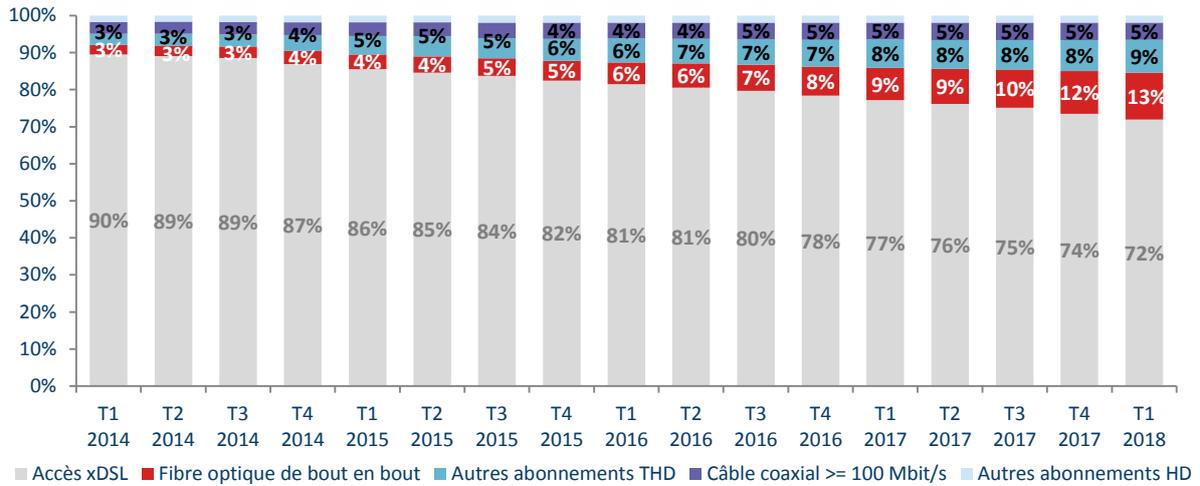
La majorité de la croissance (72% ce trimestre contre 63% un an auparavant) est portée, depuis pratiquement deux ans, par la progression du nombre d'abonnements en fibre optique de bout en bout (3,6 millions, +1,2 million en un an au premier trimestre 2018), qui représentent désormais 13% des accès internet. Au cours de cette même période, le nombre d'accès dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s, augmente d'environ 400 000 par an (2,5 millions, +410 000 en un an au premier trimestre 2018), tandis que le nombre d'abonnements avec terminaison en câble coaxial dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s progresse d'un peu moins de 100 000 accès par an (+53 000 en un an ce trimestre), contribuant de façon plus contenue depuis le début de l'année 2016, respectivement à hauteur de 25% et 3%, à la croissance annuelle des accès à très haut débit au premier trimestre 2018. Au total, deux abonnements internet à très haut débit sur trois bénéficient d'un débit supérieur ou égal à 100 Mbit/s, soit 5,0 millions.

Fin mars 2018, le nombre de souscriptions au très haut débit représente 41% du nombre de logements éligibles au très haut débit (+5 points en un an), soit 18,1 millions. Parmi ces derniers, 10,9 millions de logements sont éligibles à la technologie FttH (+33% en un an).

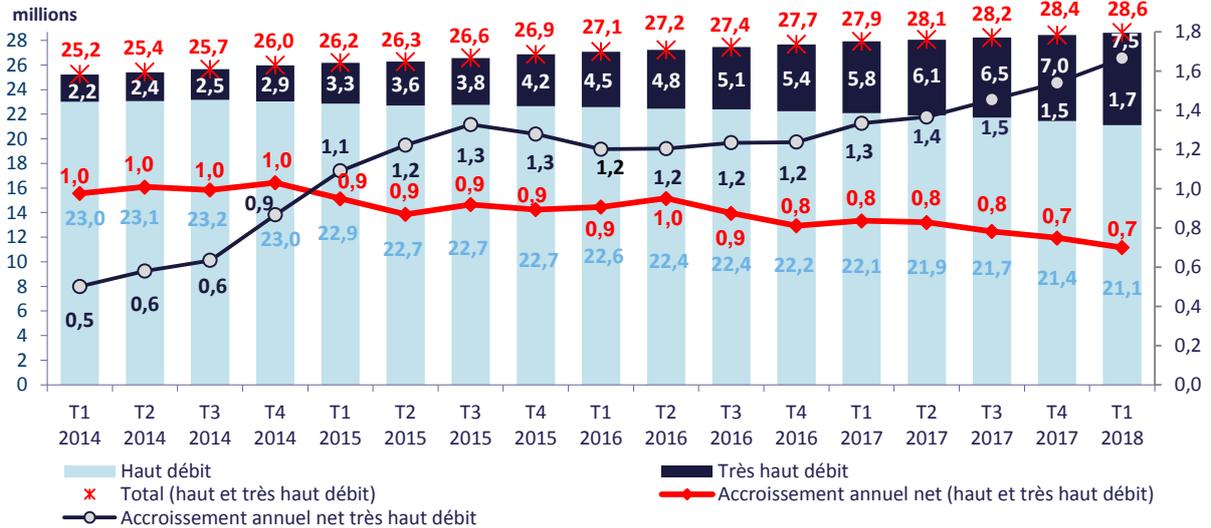
Dans les départements et collectivités d'outre-mer, les accès à internet à haut et très haut débit sont au nombre de 640 000 au premier trimestre 2018, soit une augmentation de 7 000 abonnements en un an. Ces accès représentent 2,2% des 28,6 millions d'abonnements internet.

Les départements et collectivités de l'outremer (en milliers)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Accès à internet haut débit et très haut débit	633	641	640	642	640	1,1%

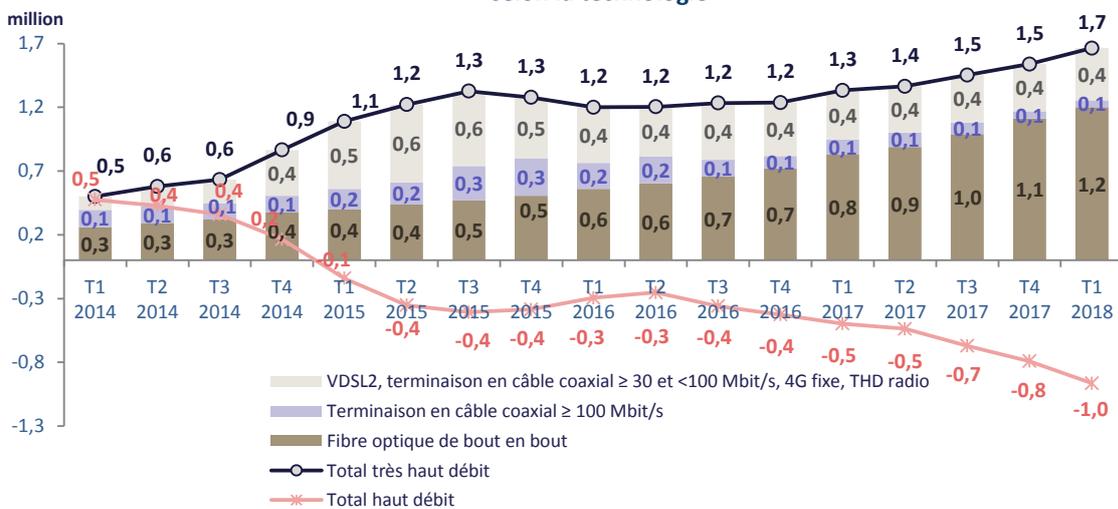
Répartition des abonnements internet haut et très haut débit par débit et par technologie



Nombre d'abonnements internet haut et très haut débit et accroissement annuel net



Accroissement annuel des abonnements internet très haut débit selon la technologie



Notes :

- sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.
- sont également comptabilisées dans les accès très haut débit, les offres 4G fournies par les opérateurs mobiles dédiées uniquement à un usage internet fixe. Ces cartes SIM sont utilisées pour alimenter des routeurs en entreprise ou des « boxes » 4G grand public et ne peuvent pas être utilisées en situation de mobilité. Ces offres sont à distinguer d'autres types de technologies, comme les réseaux sans fil déployés par certains acteurs afin d'apporter des services d'accès à internet fixe, comme les réseaux Wimax, wifi ou les réseaux « très haut débit radio », qui consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE.
- un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégrouper ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.
- le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, et dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

1.1.2 L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

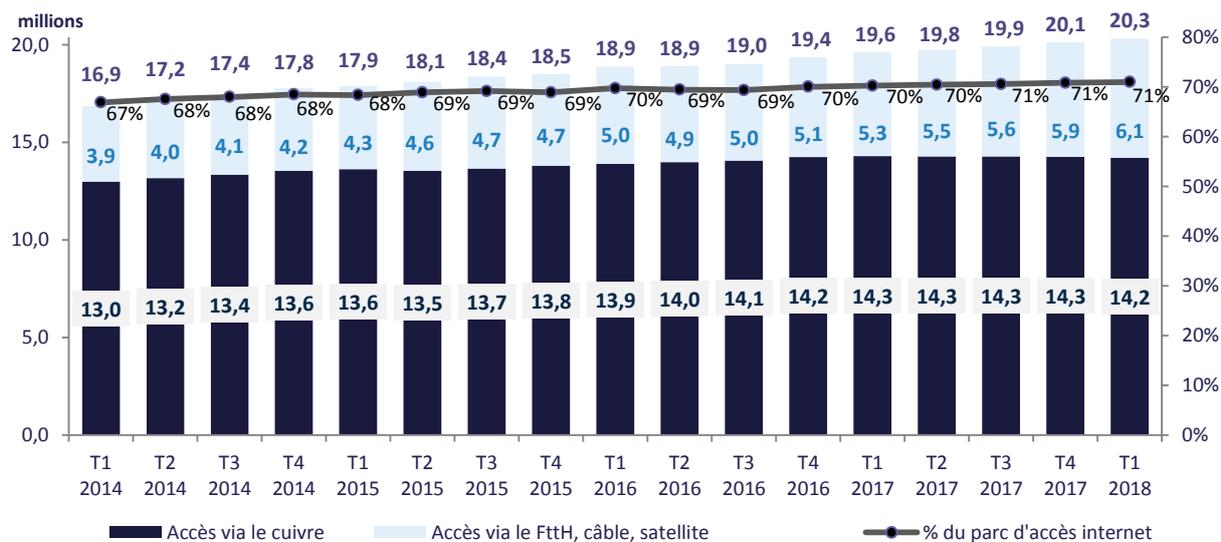
Un peu plus de sept abonnés sur dix à un service d'accès à internet ont la possibilité d'accéder dans le cadre de leur abonnement à un service de diffusion audiovisuelle. Fin mars 2018, le nombre de ces accès couplant l'internet et la télévision progresse de 700 000 en un an, une croissance équivalente à celle de l'année dernière à la même période. Sept de ces abonnements sur dix sont encore fournis à l'utilisateur *via* sa ligne xDSL, mais le taux de croissance annuel du DSL est désormais négatif, tandis que celui des autres technologies est globalement supérieur à 10% depuis plusieurs années. Par ailleurs, près de neuf accès internet très haut débit en fibre optique sur dix sont couplés à un accès à la télévision, soit 3,1 millions au premier trimestre 2018.

Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre d'abonnements à la TV couplés à un abonnement internet	19,607	19,752	19,913	20,126	20,307	3,6%
dont par xDSL	14,303	14,286	14,274	14,263	14,211	-0,6%
dont par FttH, câble, satellite	5,304	5,466	5,639	5,863	6,097	15,0%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	70,2%	70,4%	70,5%	70,8%	71,0%	+0,7 pt

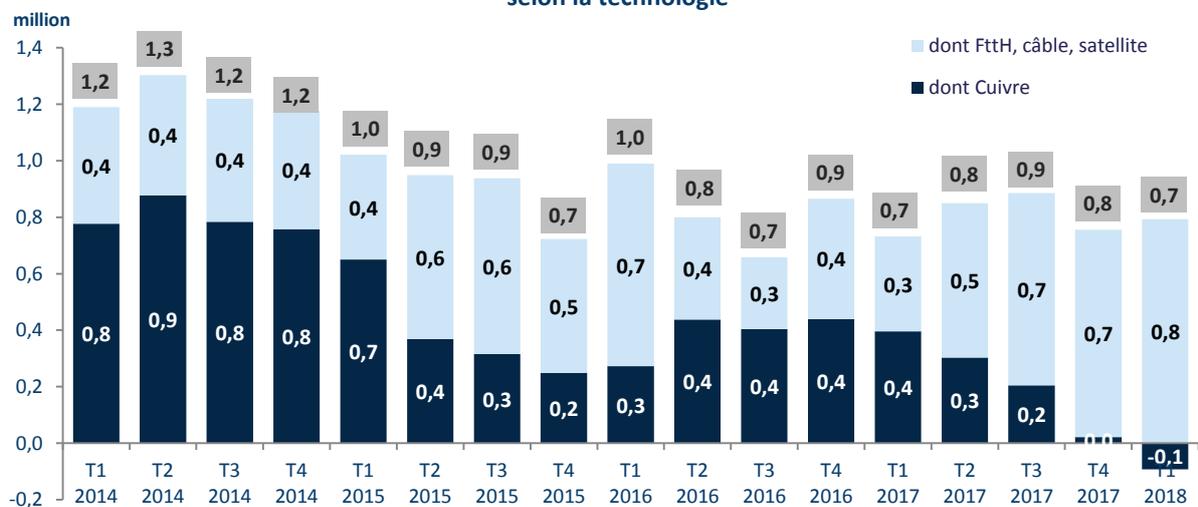
Note : sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement de type «multiplay» qui intègre l'accès à internet ou plusieurs services en plus de la télévision.

L'accès TV peut être fourni par une autre technologie que celle de l'accès à internet : par exemple, un accès à la TV par le satellite couplé à un accès DSL à internet.

Accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé à un accès internet



Accroissement annuel du nombre d'accès à la télévision couplés à l'accès internet selon la technologie



1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes

1.2.1 Le nombre de lignes supportant le service téléphonique (hors publiphonie et cartes de téléphonie fixe)

Le nombre de lignes fixes (36,7 millions au 31 mars 2018) évolue peu depuis 2015, au contraire de sa composition : la proportion de lignes ne supportant qu'un seul abonnement en VLB (73%, 26,8 millions) s'accroît continûment (+3 points en un an), tandis que le nombre de lignes ne supportant qu'un seul abonnement RTC (8,0 millions, 22%) et celui supportant le double-abonnement VLB et RTC (1,9 millions, 5%) diminuent depuis le milieu de l'année 2010.

Par ailleurs, 84% des lignes téléphoniques passent par le réseau cuivre, une proportion qui diminue progressivement (-4 points en un an au premier trimestre 2018) au profit des autres technologies.

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre de lignes à la fin du trimestre	36,882	36,740	36,707	36,832	36,658	-0,6%
dont lignes supportant un abonnement haut débit ou très haut débit	25,753	25,888	26,075	26,467	26,784	4,0%
dont lignes bas débit uniquement (RTC)	9,015	8,731	8,605	8,476	7,992	-11,4%
dont lignes supportant deux abonnements (bas et haut débit DSL)	2,114	2,121	2,027	1,889	1,882	-10,9%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

1.2.2 Les abonnements au service de téléphonie fixe (hors publiphonie et cartes de téléphonie fixe)

Le nombre d'abonnements à un service téléphonique sur les réseaux fixes (RTC et VLB), 38,5 millions au 31 mars 2018, baisse depuis le milieu de l'année 2010. Le reflux du nombre d'abonnements à la téléphonie traditionnelle (9,9 millions, -1,3 million en un an) se poursuit tandis que les abonnements en voix sur large bande (28,7 millions, +800 000) augmentent, représentant ainsi une part de plus en plus importante dans l'ensemble des abonnements téléphoniques fixes : 74% au premier trimestre 2018, soit 3 points de plus en un an.

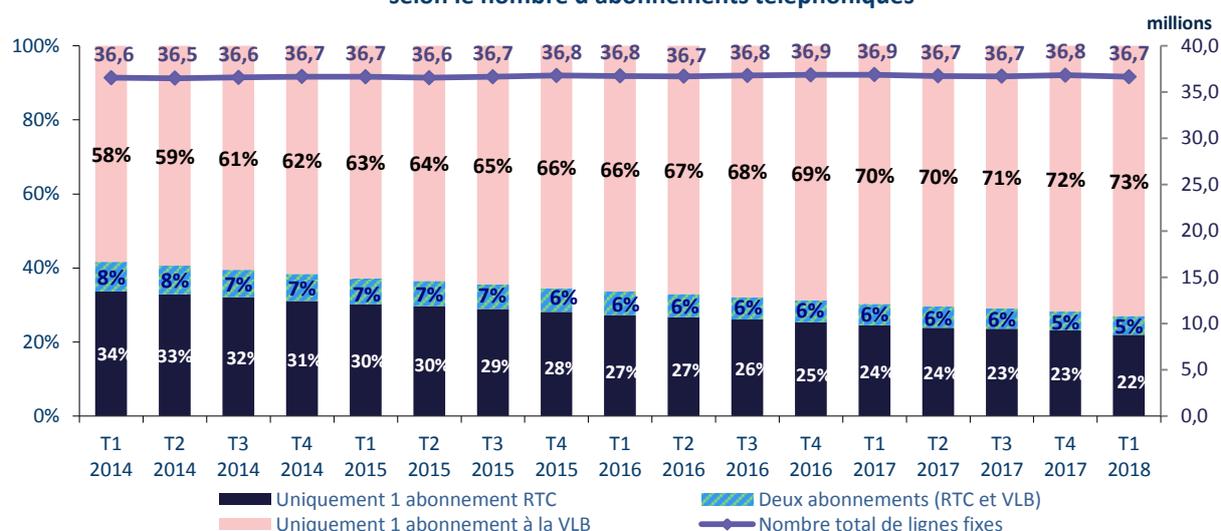
Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Abonnement téléphoniques en RTC	11,129	10,852	10,632	10,365	9,874	-11,3%
<i>dont abonnements issus de la VGAST</i>	1,456	1,433	1,418	1,405	1,377	-5,4%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	27,867	28,009	28,103	28,356	28,666	2,9%
dont sur lignes DSL	23,341	23,266	23,106	22,966	22,886	-1,9%
<i>dont sur lignes DSL sans abonnement RTC</i>	21,227	21,145	21,079	21,077	21,004	-1,1%
dont sur autres technologies*	4,526	4,743	4,997	5,390	5,780	27,7%
Nombre total d'abonnements	38,996	38,861	38,735	38,721	38,540	-1,2%

*Fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison coaxiale, technologies fixes sans fil

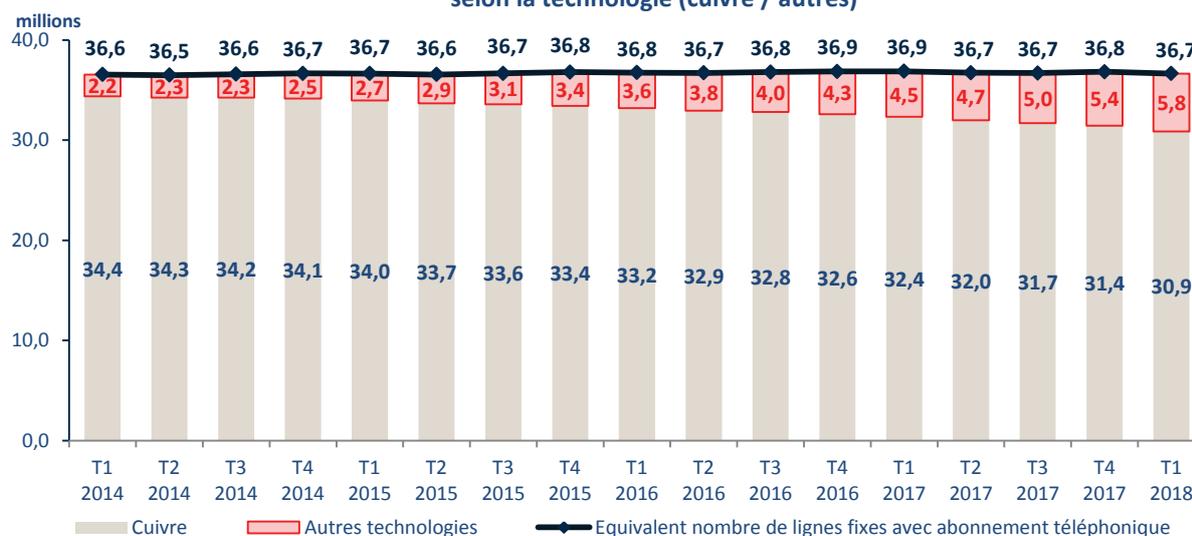
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : un abonnement au service téléphonique en VLB sur lignes xDSL sans abonnement RTC est un abonnement sur des lignes dont les fréquences basses ne sont pas utilisées comme support à un service de voix (ni par l'opérateur historique ni par un opérateur alternatif). C'est le cas des offres à un service de voix sur large bande issues du dégroupage total et des offres de type « ADSL nu ». Pour plus de précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande, voir l'[annexe](#) à la fin du document.

Répartition des lignes fixes supportant le service téléphonique selon le nombre d'abonnements téléphoniques



Répartition du nombre de "lignes" fixes supportant le service téléphonique selon la technologie (cuivre / autres)



A partir des offres basées sur le dégroupage partiel ou le bitstream, les foyers peuvent disposer de 2 abonnements au service téléphonique fixe sur une même ligne physique. La notion de lignes désigne ici le nombre de souscriptions au service téléphonique hors ces doubles abonnements en ne comptabilisant qu'une seule « ligne » pour les foyers disposant à la fois d'un abonnement téléphonique RTC et d'un abonnement téléphonique en voix sur large bande.

Par convention, **dans le cas des lignes numériques, sont comptabilisées autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique acquittés par l'entreprise, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires.**

Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document.

Depuis la fin de l'année 2015, et comme pour l'accès à internet, les nouvelles souscriptions au service téléphonique se font quasi exclusivement sur des accès en très haut débit (fibre optique de bout en bout ou avec terminaison coaxiale) qui progressent de 1,3 million en un an (5,8 millions). Par ailleurs, le nombre de souscriptions sur ligne DSL baisse pour le troisième trimestre consécutif (-460 000 en un an), et ce recul touche depuis le quatrième trimestre 2017, les lignes ne supportant pas d'abonnement à un service de voix sur le RTC (21,0 millions ; -220 000 en un an au premier trimestre 2018 après -30 000 au quatrième trimestre 2017).

Les abonnements à la VGAST, qui représentent 14% des abonnements RTC, sont en repli de 80 000 en un an fin mars 2018.

1.2.3 La conservation des numéros fixes

Le nombre de numéros de téléphonie fixe conservés au cours du premier trimestre 2018 par les clients lors d'un changement d'opérateur est de 670 000. Après une année de baisse continue, il augmente à nouveau au premier trimestre 2018, de 11,7% en un an.

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	600	540	604	660	670	11,7%

1.2.4 Les revenus et le trafic du service téléphonique sur lignes fixes (hors internet bas débit, publiphonie et cartes de téléphonie fixe)

Le revenu provenant de l'accès, des abonnements et des services supplémentaires sur le RTC s'élève à 544 millions d'euros HT au premier trimestre 2018, en baisse continue et uniforme depuis le début de l'année 2015 (entre -50 et -80 millions d'euros HT en rythme annuel).

Revenus de l'accès par le RTC (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Accès, abonnements et services supplémentaires	593	582	574	560	544	-8,3%

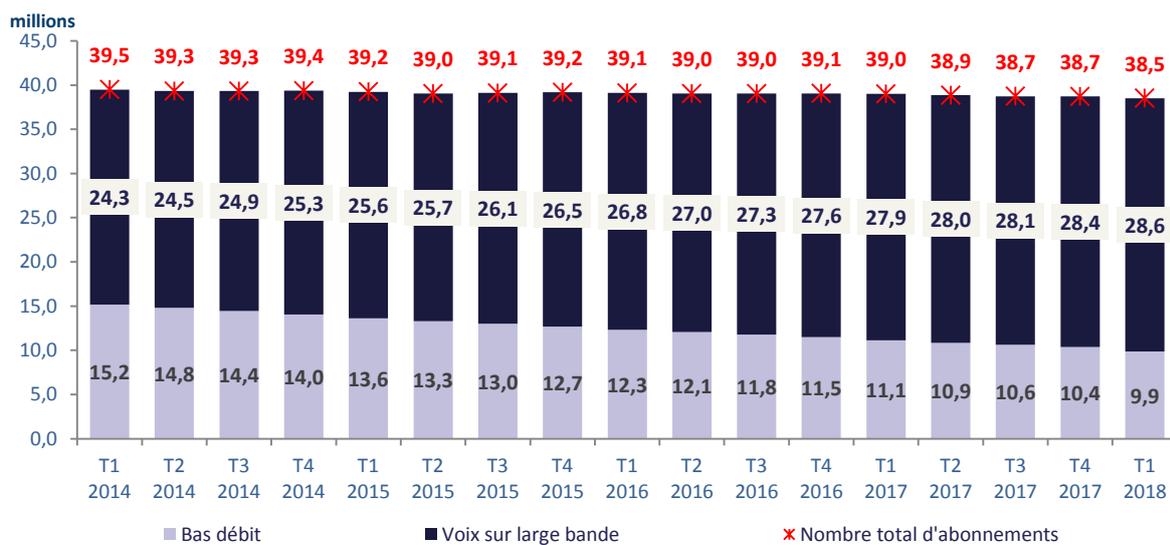
Note : les revenus de l'accès comprennent outre les revenus de l'accès au service téléphonique RTC, les revenus des services supplémentaires : présentation du numéro, mais aussi l'acheminement spécial, correspondant principalement à des services d'audioconférence....

Le recul du revenu directement attribuable aux communications téléphoniques depuis les lignes fixes (247 millions d'euros HT au premier trimestre 2018) se poursuit (-12,8% en un an), et cela, quelle que soit la destination d'appel. Il s'explique par la baisse continue du volume de communications vocales depuis les lignes fixes depuis la fin de l'année 2012 (-11,1% en un an au premier trimestre 2018), à laquelle s'ajoute la migration des clients vers des offres d'accès à internet incluant des communications en abondance.

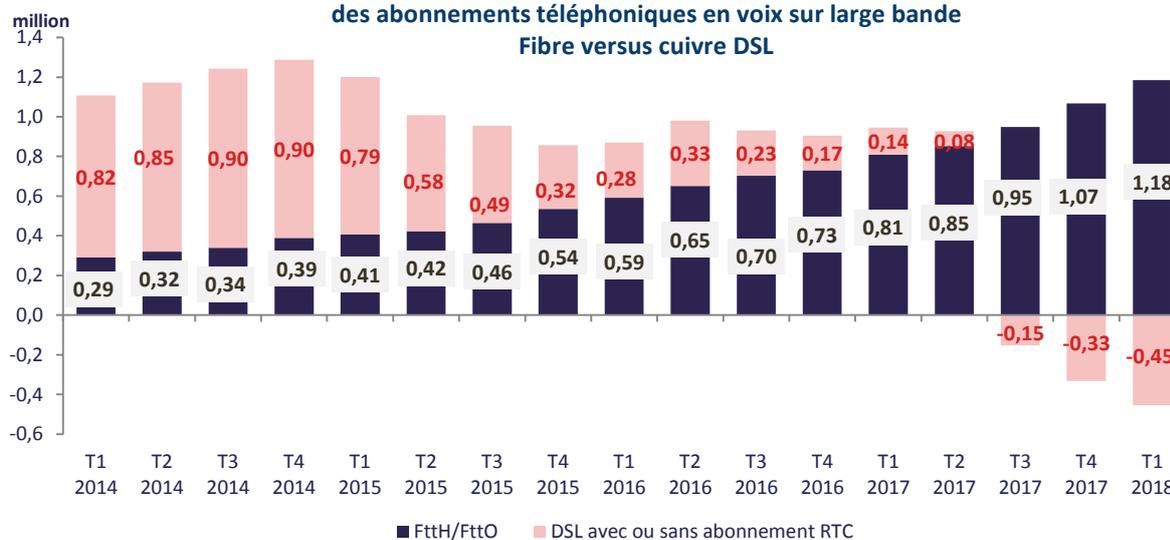
Revenus des communications vocales depuis les lignes fixes (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Communications vers fixe national	135	131	128	122	118	-12,8%
Communications vers l'international	48	48	44	41	39	-19,1%
Communications vers les mobiles	100	98	88	94	90	-9,9%
Ensemble des revenus depuis les lignes fixes	283	276	260	257	247	-12,8%
<i>dont revenus du trafic RTC</i>	188	181	170	169	162	-13,6%
<i>dont revenus du trafic en VLB au départ des "boxes" fixes</i>	95	96	90	88	84	-11,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes



Comparaison de l'accroissement annuel des abonnements téléphoniques en voix sur large bande Fibre versus cuivre DSL



Note : le revenu des communications au départ des accès en VLB ne couvre que les sommes éventuellement facturées par les opérateurs pour des communications en VLB en supplément des forfaits multiplay. Ce montant ne comprend donc pas le montant des forfaits multiservices, ni l'accès au service téléphonique sur large bande.

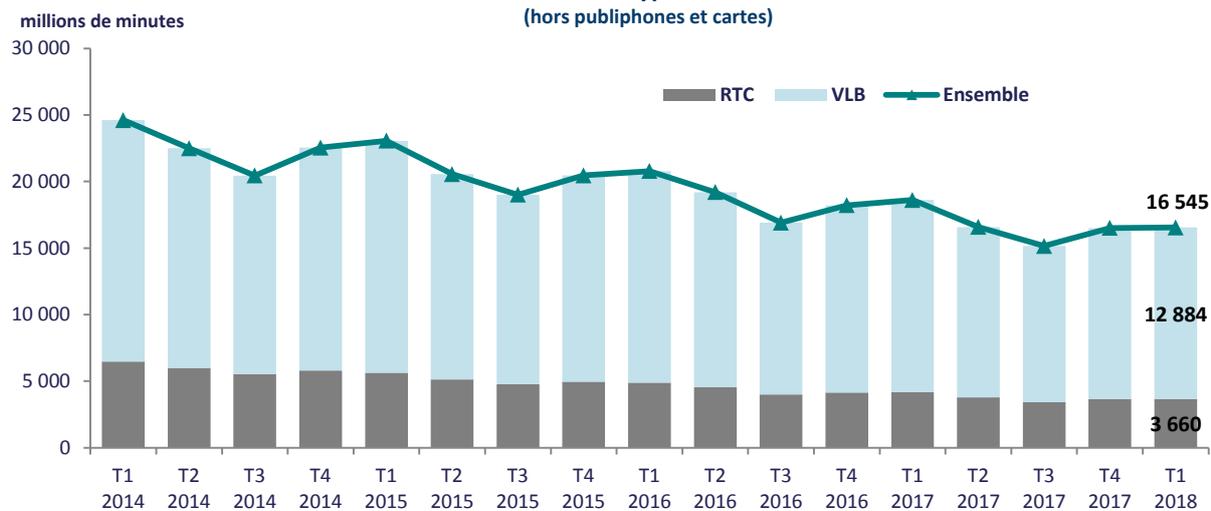
Le volume de minutes au départ des lignes fixes diminue continûment depuis la fin de l'année 2012 quel que soit le type d'accès, RTC ou VLB. La diminution du trafic bas débit est marquée par un ralentissement depuis quelques années (-500 millions de minutes en un an au premier trimestre 2018 contre cinq fois plus au premier trimestre 2012 par exemple), tandis que celle en VLB est stable sur les premiers trimestres des deux dernières années autour de -1,5 milliard de minutes en un an après des fluctuations allant de -700 millions à -2,5 milliards de minutes en rythme annuel.

La diminution du trafic bas débit est liée à la baisse continue des abonnements RTC contrairement au recul du trafic en VLB dont le nombre d'abonnements augmente mais voit sa consommation moyenne par abonnement chuter. Ainsi, les abonnés des opérateurs passent, en moyenne, de moins en moins de temps au téléphone fixe : 2h30 au premier trimestre 2018, soit 23 minutes de moins qu'un an auparavant pour ceux qui téléphonent à partir des « box » ; la consommation mensuelle moyenne sur le RTC diminue légèrement (-2 minutes en un an) et s'élève à 2h00 au premier trimestre 2018. En comparaison, la consommation moyenne depuis les téléphones mobiles est de 3h20 par mois.

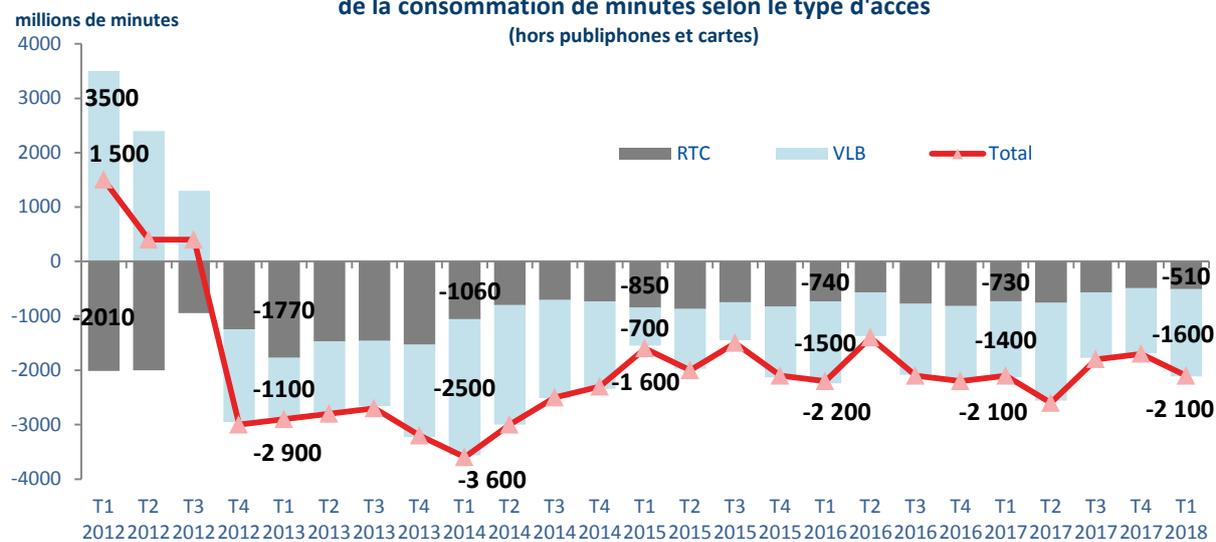
Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Communications vers fixe national	12 618	11 000	10 018	11 120	11 322	-10,3%
Communications vers l'international	1 889	1 733	1 523	1 583	1 481	-21,6%
Communications vers les mobiles	4 101	3 856	3 617	3 814	3 742	-8,7%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	18 608	16 590	15 159	16 517	16 545	-11,1%
<i>dont trafic RTC</i>	4 167	3 787	3 435	3 655	3 660	-12,2%
<i>dont trafic en VLB au départ des "boxes" fixes</i>	14 441	12 802	11 724	12 861	12 884	-10,8%

Proportionnellement, les communications à destination de l'international baissent plus fortement que celles « vers les mobiles » ou « vers le fixe national ». Le recul s'intensifie sur les communications à destination de l'international et vers les mobiles, tandis qu'il a tendance, ces deux dernières années, à diminuer sur le national.

Communications vocales au départ des lignes fixes selon le type d'accès (hors publiphones et cartes)



Evolution en glissement annuel de la consommation de minutes selon le type d'accès (hors publiphones et cartes)



1.3 Le revenu des services fixes (y compris services de capacité)

Les opérateurs de réseaux fixes tirent essentiellement (70%) leurs revenus des souscriptions internet à haut et très haut débit. La plupart du temps, ces offres sont couplées à un service de téléphonie, et pour le grand public, à un service de télévision. Les services de capacité, spécificité du marché entreprise, représentent une part stable (14%) du revenu total des services fixes. Enfin, le revenu lié aux accès bas débit (abonnements, communications sur le RTC, cartes téléphoniques) ne cesse de diminuer au profit du revenu des accès haut ou très haut débit fixes.

Revenus des services sur lignes fixes (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Revenus liés aux accès bas débit	784	765	745	730	707	-9,8%
Revenus liés aux accès haut et très haut débit	2 911	2 902	2 931	3 000	2 973	2,2%
Abonnements (internet et VLB) et communications facturées en VLB	2 233	2 239	2 265	2 297	2 294	2,7%
Autres revenus liés à l'accès à internet	678	663	666	703	679	0,2%
Services de capacité vendus aux entreprises	597	595	602	602	587	-1,7%
Ensemble des revenus des services fixes	4 292	4 262	4 278	4 332	4 268	-0,6%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

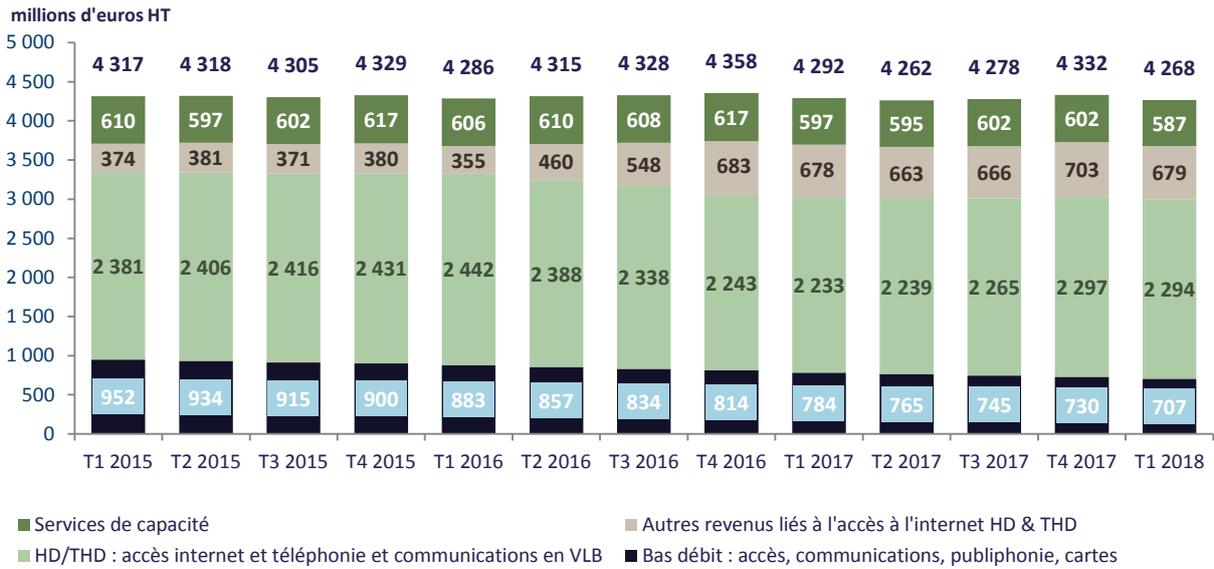
- Pour des raisons fiscales, certains opérateurs ont, en 2016 et 2017, transféré une partie des revenus des abonnements multiservices, jusqu'alors entièrement déclarés dans la rubrique « abonnements à internet », vers la rubrique « autres revenus liés à l'accès à internet ».
- La rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet » correspond aux revenus annexes des FAI. Elle intègre les revenus de l'hébergement de sites, de la publicité en ligne, et des services de contenus liés aux accès haut et très haut débit facturés par l'opérateur de CE (recettes des abonnements à un service de télévision, des services de téléchargements de musique, de vidéo à la demande ou de presse en ligne), dès lors qu'ils sont facturés explicitement par l'opérateur de CE et couplés à l'accès internet. Cette rubrique n'inclut pas les revenus des services de télévision par le câble sans accès internet couplé. Les recettes liées à la vente et location de terminaux de téléphonie et d'accès à internet sont intégrées à la rubrique du même nom.
- Le revenu des prestations depuis des cartes de téléphonie et depuis les publiphones est d'un million d'euros HT au premier trimestre 2018.

Le rythme annuel de baisse du revenu du bas débit (-9,8%, 730 millions d'euros HT) suit globalement celui des abonnements bas débit (-11,3%). Parallèlement, les revenus liés aux accès à haut et très haut débit (3,0 milliards d'euros HT) augmentent plus modérément depuis le deuxième trimestre 2017 (+60 millions en un an ce trimestre contre le double un an auparavant) du fait d'une moindre croissance du revenu des services de contenu : +0,2% en un an au premier trimestre 2018 contre +91% en un an au premier trimestre 2017. En effet, certains opérateurs avaient enrichi, au milieu de l'année 2016, leurs offres multiplay de contenus supplémentaires (presse en ligne, télévision, etc.), dont l'effet s'est amoindri depuis.

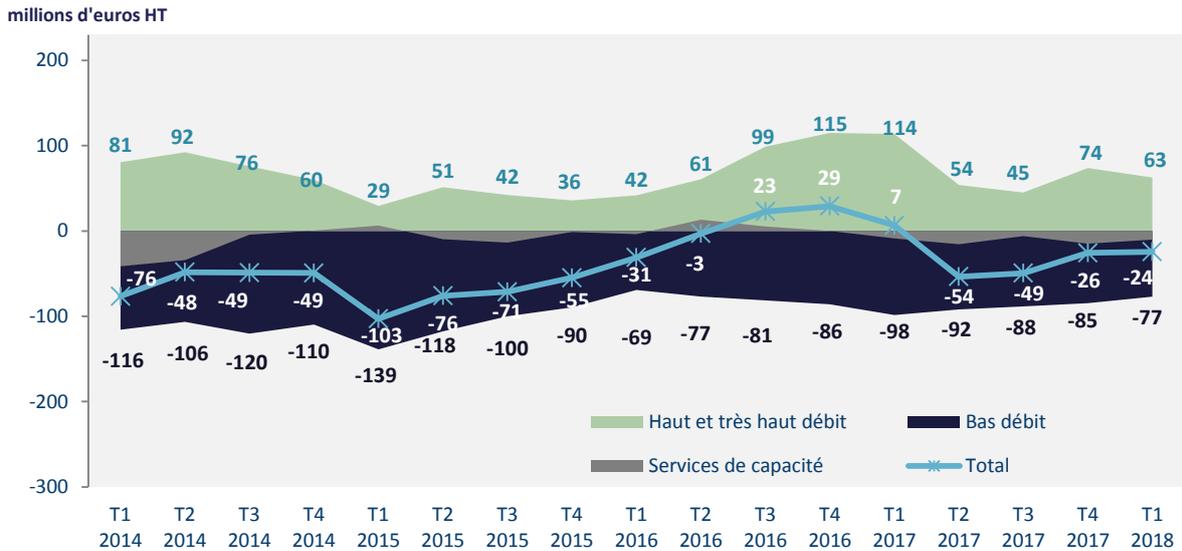
Le revenu des services de capacité vendus aux entreprises (587 millions d'euros HT au premier trimestre 2018) recule en rythme annuel depuis le début de l'année 2017 (-1,7% en un an au premier trimestre 2018).

L'ensemble des revenus des services fixes (4,3 milliards d'euros HT) décroît de 0,6% en un an au premier trimestre 2018, soit un recul quasi équivalent à celui de l'année 2017 (-0,7% par rapport à l'année 2016).

Revenus des services sur lignes fixes



Evolution annuelle des revenus des services fixes



1.4 Les consommations mensuelles moyennes par client

A noter : plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document.

1.4.1 Les consommations mensuelles moyennes par ligne fixe

Facture et trafic mensuels moyens par ligne fixe (hors SVA et renseignements)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Facture mensuelle moyenne : accès et communications au service téléphonique et à internet (en € HT)	32,6	32,4	32,6	33,0	32,7	0,3%
Trafic mensuel moyen voix sortant (en heures)	2h48	2h30	2h17	2h29	2h30	-10,8%

La facture moyenne par ligne fixe reflète ce que le client paye par mois pour les services de téléphonie et l'accès à l'internet. Elle est calculée en divisant le revenu (accès téléphonique et communications (RTC et VLB), accès à internet et services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...)) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Ne sont pas comptabilisés :

- les revenus de la publiphonie et des cartes ;
- les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- les revenus des services de capacité.

Le trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre rapporté au mois.

Parc moyen de clients du trimestre N : $[(\text{parc total de clients à la fin du trimestre N} + \text{parc total de clients à la fin du trimestre N-1}) / 2]$

1.4.2 Les consommations mensuelles moyennes par abonnement aux services fixes

Facture mensuelle moyenne par abonnement (hors SVA et renseignements)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Au service téléphonique fixe RTC (accès et communications)	23,0	23,1	23,1	23,1	23,3	1,1%
A un accès haut débit ou très haut débit (internet, téléphonie)	33,9	33,6	33,8	34,3	33,8	0,0%

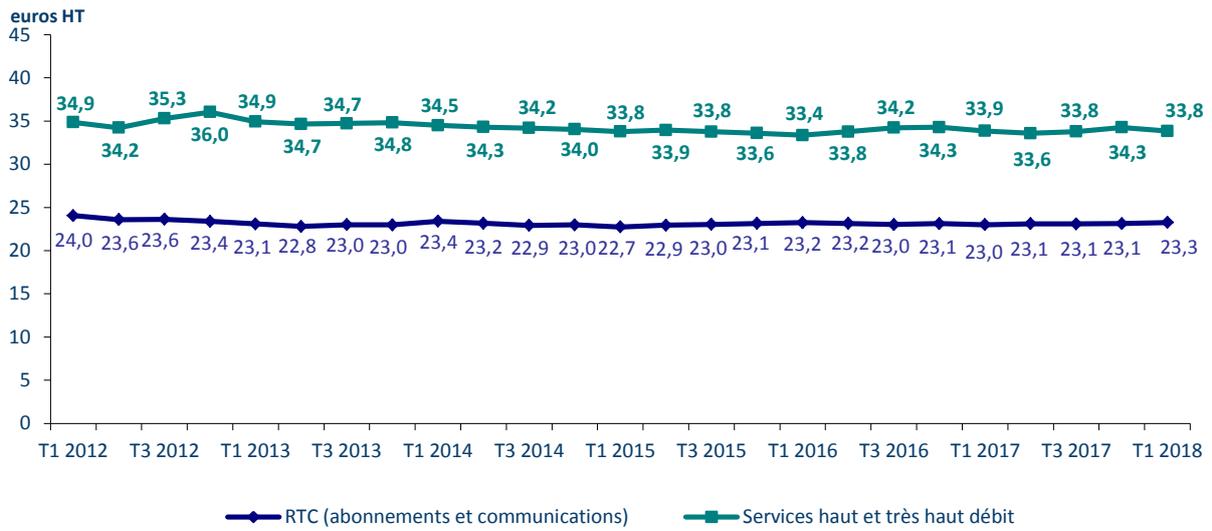
La facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre rapporté au mois.

La facture mensuelle moyenne par accès en haut débit ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

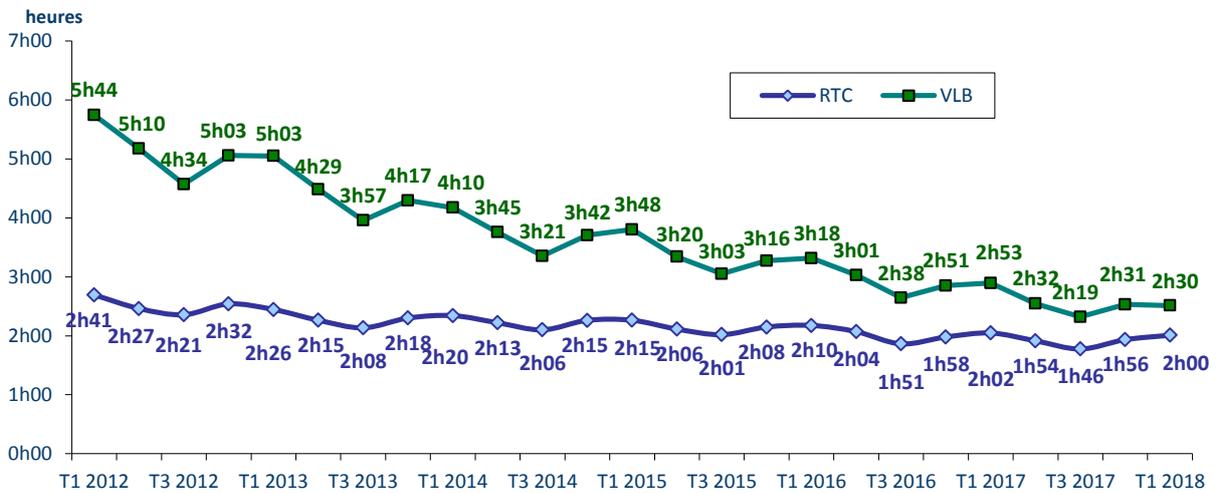
Trafic mensuel moyen sortant par abonnement (en heures)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Au service téléphonique fixe RTC	2h02	1h54	1h46	1h56	2h00	-1,8%
Au service téléphonique fixe en VLB	2h53	2h32	2h19	2h31	2h30	-13,3%

Le volume de trafic mensuel moyen RTC (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

Facture moyenne mensuelle par abonnement aux services fixes



Trafic mensuel moyen voix par abonnement fixe (hors services avancés)



2 Les services de détail sur réseaux mobiles

2.1 Les services mobiles classiques

2.1.1 Le nombre de cartes SIM

Le nombre de cartes SIM (hors MtoM) en service en France atteint 75,0 millions au 31 mars 2018. La croissance annuelle du nombre de cartes (+2,6% au premier trimestre 2018) se maintient sur un niveau supérieur à 2% pour le quatrième trimestre consécutif, après une croissance d'environ 1% au cours des deux années précédentes.

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	62,161	62,674	63,467	64,328	65,020	4,6%
Cartes prépayées	10,878	10,823	10,726	10,261	9,931	-8,7%
dont cartes prépayées actives	8,366	8,254	8,235	7,724	7,421	-11,3%
Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)	73,039	73,497	74,192	74,589	74,951	2,6%

- Une carte prépayée est dite active si le client a reçu ou émis au moins un appel téléphonique ou émis un SMS interpersonnel pendant les trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.
- Sont exclues les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (elles ne peuvent être utilisées en situation de mobilité). Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.

Depuis le repli ininterrompu du marché des cartes prépayées au début de l'année 2012, l'intégralité de la croissance du nombre de cartes est portée par le marché post-payé, en progression de près de 700 000 cartes en un trimestre et de 2,9 millions en un an au premier trimestre 2018. Les forfaits représentent 87% des cartes en service (+2 points en un an).

Le nombre de cartes actives (cartes post-payées et prépayées, soit 72,4 millions au premier trimestre 2018), continue d'augmenter (+1,9 million en un an) grâce à l'accroissement constant du nombre de forfaits, tous actifs par définition. Un quart des cartes prépayées sont en revanche inactives et cette proportion s'accroît (+7 points en deux ans). Au total, le taux d'activité des cartes SIM est stable à 97% depuis trois ans.

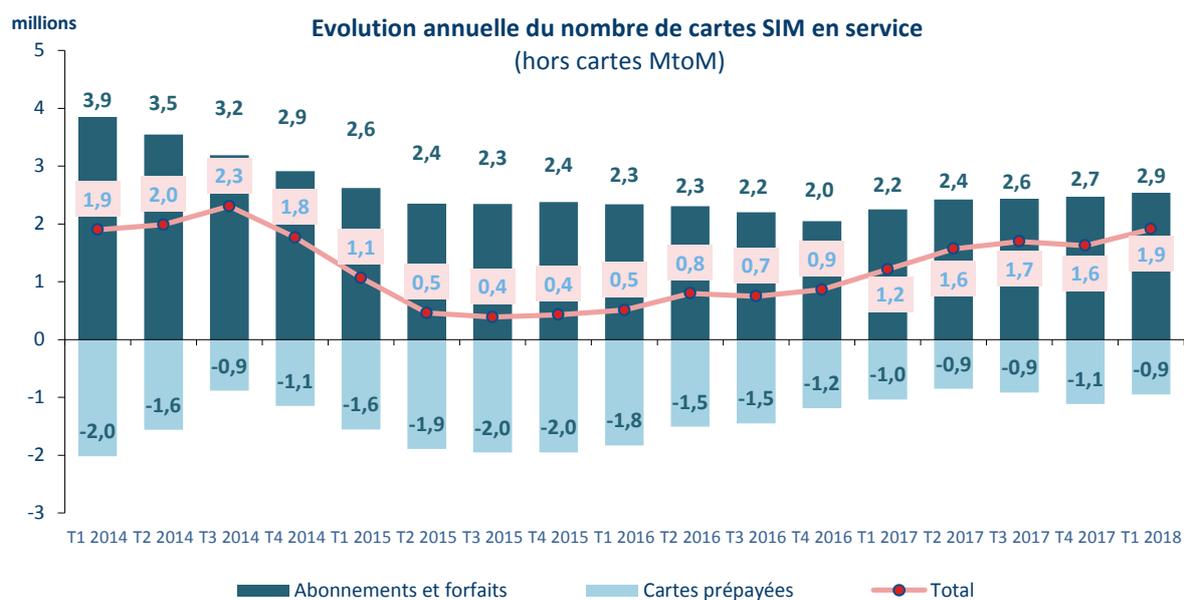
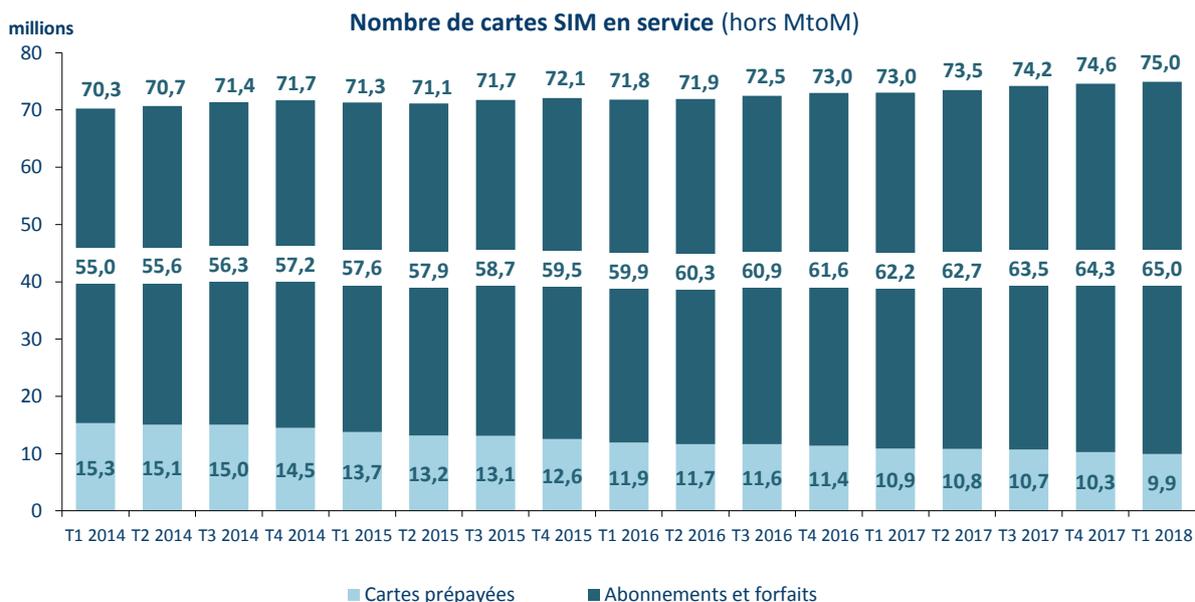
2.1.2 Les cartes internet exclusives

Le nombre de cartes dédiées exclusivement aux connexions à l'internet mobile, après avoir atteint un maximum de 3,7 millions fin 2014, s'est contracté depuis. Il s'élève à 3,5 millions de cartes au 31 mars 2018, en baisse de 3,8% sur un an. Plus de 80% de ces cartes sont souscrites sous forme d'abonnement dont le nombre, qui évoluait peu en 2017, progresse au premier trimestre 2018 de 2,6% en un an, tandis que le nombre de cartes prépayées est en net repli (-20% à -25% sur un an sur les trois derniers trimestres). Plus de la moitié de ces cartes sont en outre inactives (60%).

Cartes internet exclusives (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Abonnements et forfaits à des cartes internet/data exclusives	2,775	2,778	2,783	2,758	2,848	2,6%
Cartes prépayées internet exclusives	0,840	0,792	0,734	0,682	0,630	-24,9%
dont cartes prépayées actives	0,235	0,235	0,293	0,264	0,251	6,7%
Nombre de cartes SIM internet/data exclusives	3,615	3,570	3,517	3,439	3,479	-3,8%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	4,9%	4,9%	4,7%	4,6%	4,6%	-0,3 Point

Le chiffre en italique a été modifié par rapport à la publication précédente.

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G/4G). Les cartes internet 4G à usage fixe sont exclues.



2.1.3 La convergence fixe - mobile

En croissance ininterrompue jusqu'au deuxième trimestre 2017, le nombre de cartes SIM mobiles couplées avec un accès fixe a chuté de près d'un million au cours du troisième trimestre, puis est resté stable au quatrième trimestre 2017. Il augmente à nouveau au premier trimestre 2018 (+260 000 en un trimestre) pour atteindre 19,9 millions.

Trois forfaits mobiles sur dix sont couplés avec un ou plusieurs services fixes ; une proportion plus de trois fois plus forte sur le marché des forfaits résidentiels que un tiers que celui des entreprises (moins de 10% des cartes entreprises).

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	20,459	20,585	19,647	19,687	19,944	-2,5%
Part des cartes couplées/nombre de forfaits	33%	33%	31%	31%	31%	-2,2 Points
Part des cartes couplées/nombre total de cartes	28%	28%	26%	26%	27%	-1,4 Point

Notes : les offres de convergence fixe/mobile sont des offres commercialisées par les opérateurs soit sous forme d'un « package » de services (pouvant inclure plusieurs forfaits mobiles), soit de remises appliquées à l'un ou l'autre des services proposés. Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

2.1.4 Les cartes actives 3G et 4G

L'usage des services sur les réseaux 4G se développe au rythme annuel d'environ 10 millions d'utilisateurs supplémentaires depuis le début de l'année 2015 (+9,3 millions au premier trimestre 2018). Ainsi, près de six cartes SIM sur dix (58%, +11 points en un an) ont été actives sur les réseaux 4G au premier trimestre 2018, soit 43,3 millions.

L'adoption de la 4G est également rapide dans les départements de l'Outre-mer ; un peu plus d'un an après l'ouverture des réseaux 4G fin 2016, trois cartes mobiles sur dix sont actives sur ces réseaux (soit 790 000 au 31 mars 2018) alors qu'il avait fallu deux ans pour atteindre ce taux en métropole.

Le nombre d'utilisateurs des réseaux 3G s'accroît de 4,0 millions en un an et atteint 57,3 millions de cartes au premier trimestre 2018, soit près de huit cartes SIM sur dix (76%, +3 points en un an).

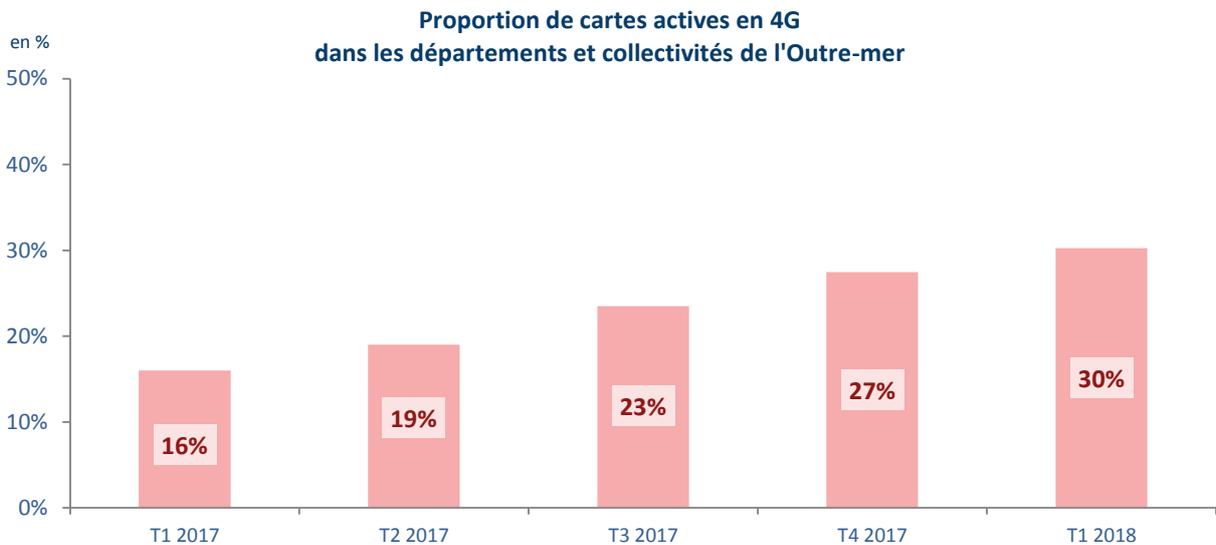
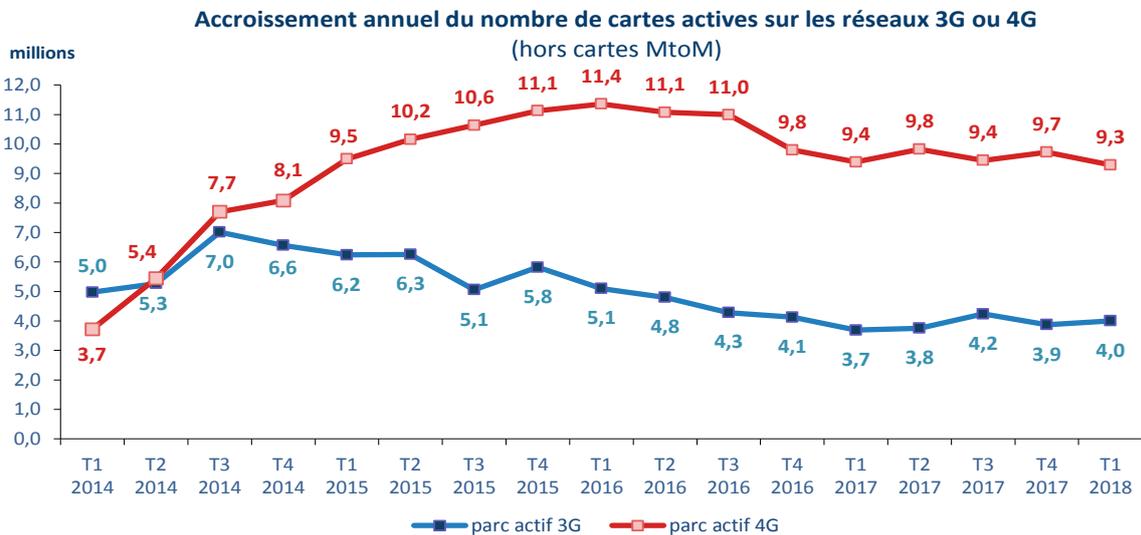
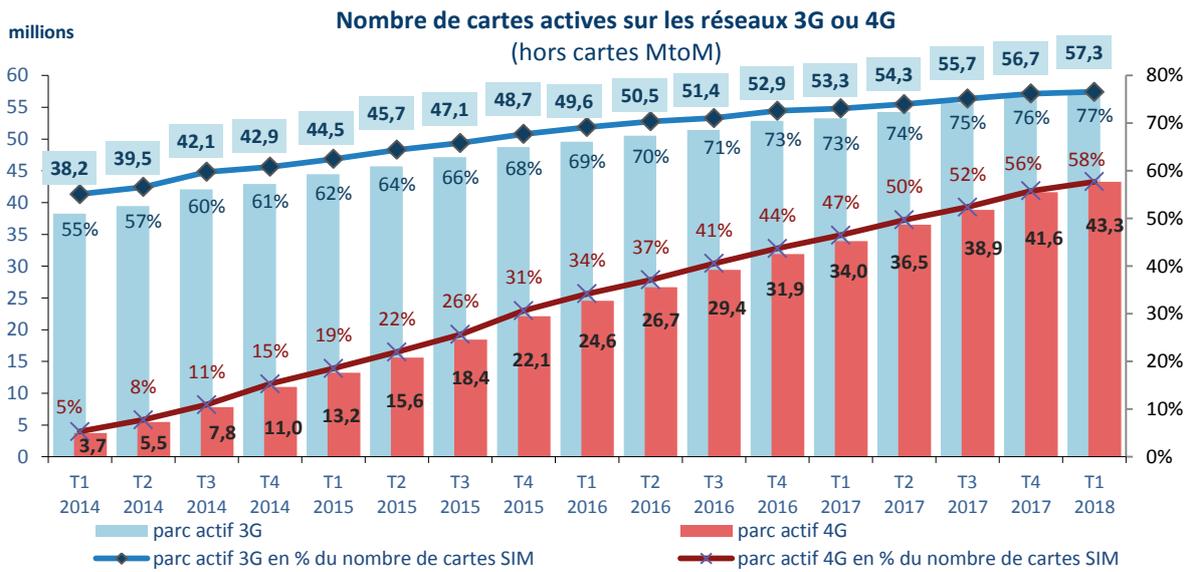
Parcs actifs 3G et 4G (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Parc actif 3G	53,274	54,268	55,654	56,738	57,288	7,5%
Parc actif 4G	33,966	36,531	38,865	41,626	43,260	27,4%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

- *Le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G. Une carte active 3G peut également être active 4G ou 2G.*

- *Le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. Une carte active 4G peut également être active 3G ou 2G.*

- *Sont exclues les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (elles ne peuvent être utilisées en situation de mobilité). Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.*



2.1.5 La conservation du numéro mobile

Près de 2,2 millions de clients ont demandé à conserver leur numéro mobile lors de leur changement d'opérateur mobile au cours du premier trimestre 2018. Il s'agit de l'un des plus importants volumes de portabilité enregistré jusqu'à présent (+37% en un an).

Conservation du numéro mobile (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	1,586	1,825	1,804	2,490	2,170	36,8%

Note : le nombre de numéros conservés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant.

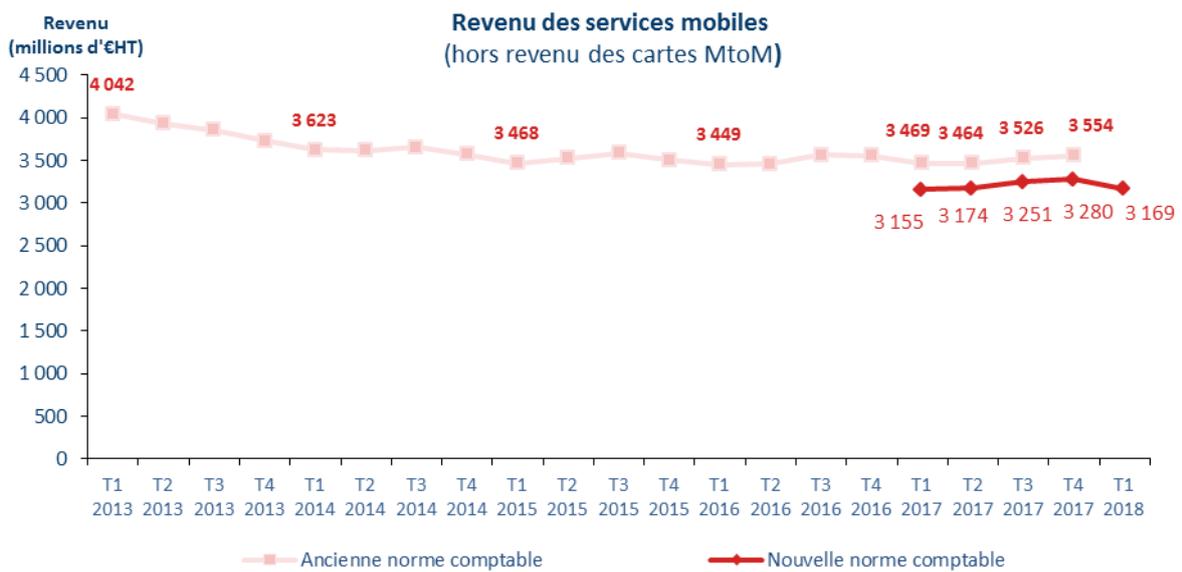
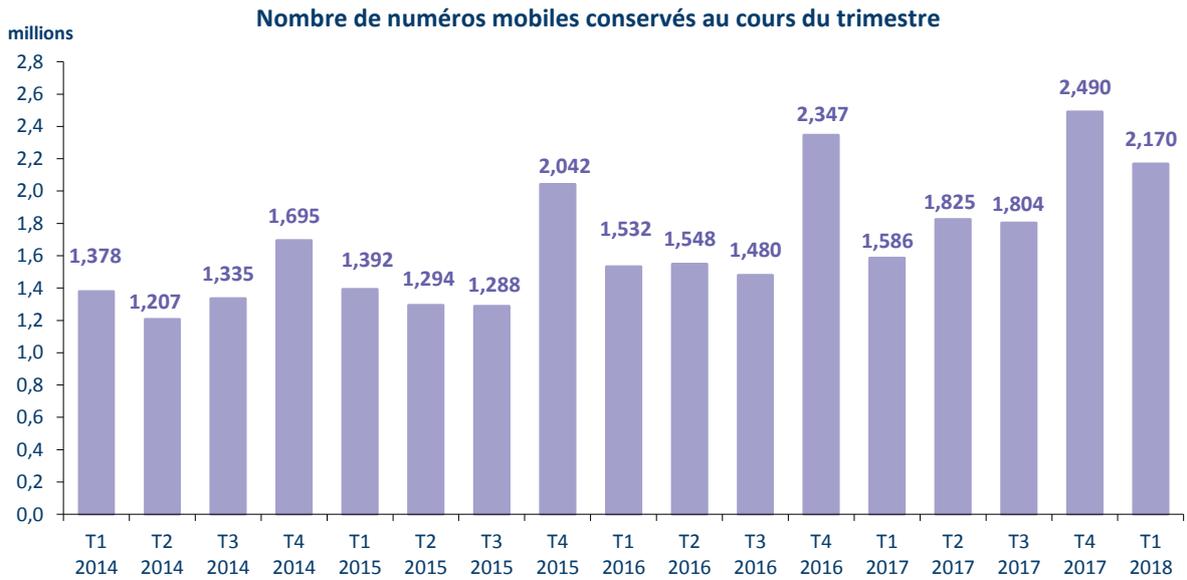
2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)

L'application de la norme IFRS 15 par les opérateurs à partir du 1^{er} janvier 2018 conduit principalement au transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, se reporter à l'annexe en p. 46 du présent document). Les montants du tableau ci-dessous sont présentés à périmètre constant sur chacun des trimestres, c'est-à-dire selon la nouvelle norme comptable. L'application de cette norme impacte le revenu des abonnements et forfaits, et par conséquent le revenu total des services mobiles. Elle n'a pas d'impact sur le revenu des contrats prépayés.

Le revenu des services mobiles (après application de la norme IFRS 15) s'élève à 3,2 milliards d'euros au premier trimestre 2018. Il augmente de 0,5% en un an au premier trimestre 2018, porté par la croissance du revenu provenant des offres forfaitaires (3,0 milliards d'euros, soit +1,6% en un an). En revanche, en raison du recul continu du nombre de cartes prépayées, le revenu associé ne cesse de se réduire, à un rythme de -10% à -20% en par an depuis plus de quatre ans.

Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Abonnements et forfaits	2 970	2 998	3 069	3 112	3 017	1,6%
Cartes prépayées	185	176	182	168	152	-17,7%
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 155	3 174	3 251	3 280	3 169	0,5%

Note : il s'agit des revenus sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée. Pour plus de précisions, voir [annexe](#).



2.1.7 Le volume de données consommées

Depuis quatre ans, la consommation de services de données sur les réseaux mobiles double en rythme annuel : +96,2% au premier trimestre 2018, ce qui est une légère inflexion par rapport aux trois trimestres précédents (+120% en un an). L'évolution trimestrielle montre en effet un net ralentissement avec +5% par rapport au quatrième trimestre à comparer à des progressions de 20% (voire 30 % au deuxième trimestre 2017) enregistrées jusqu'à présent.

Cette consommation est réalisée en quasi-totalité (99%) par les clients disposant d'un forfait, lequel inclut le plus souvent un volume de données important. Les clients actifs sur les réseaux 4G sont les plus gros consommateurs de données et sont à l'origine de 92% (+12 points en deux ans et stable par rapport au trimestre précédent) de l'ensemble du trafic (sur les réseaux 2G/3G/4G) au premier trimestre 2018.

Le volume de données consommé à partir des cartes internet exclusives représente environ 2% de la consommation totale, et augmente deux fois moins rapidement que celui des autres cartes SIM (+43,3% en un an).

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles (en Exaoctet)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Abonnements et forfaits	0,379	0,493	0,596	0,708	0,743	96,4%
Cartes prépayées	0,005	0,006	0,007	0,008	0,009	83,0%
Consommation de données au cours du trimestre	0,383	0,499	0,603	0,716	0,752	96,2%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	0,012	0,012	0,015	0,018	0,017	43,3%
dont consommées par les clients actifs 4G	0,343	0,449	0,541	0,656	0,691	101,3%

Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des applications (hors trafic par le wifi).

Le trafic n'inclut pas la consommation réalisée à partir des box 4G fixes des opérateurs mobiles.

2.1.8 Le trafic de téléphonie mobile

Le volume des communications téléphoniques mobiles atteint 43,0 milliards de minutes au premier trimestre 2018. A l'exception d'un léger recul au deuxième trimestre 2017 (-0,3% en un an), le trafic de téléphonie augmente de façon continue depuis le début de l'année 2012 et cette croissance est plus soutenue sur les deux derniers trimestres qu'un an auparavant (+4,4% au premier trimestre 2018 soit 2 points de plus par rapport au premier trimestre 2017).

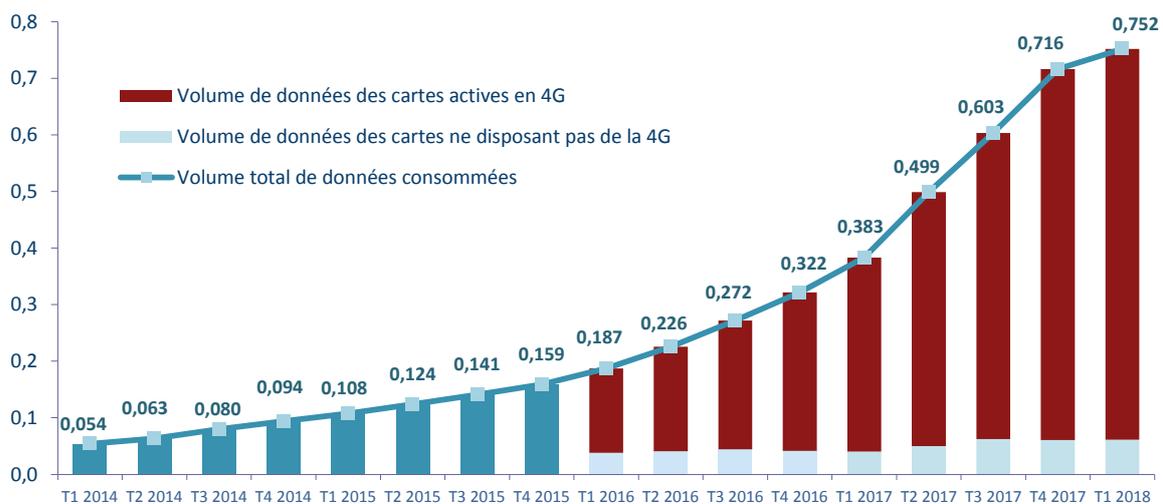
Le trafic provenant des abonnements et forfaits représente 95% des minutes de téléphonie mobile. Celui réalisé à partir des cartes prépayées est en repli continu et rapide (environ -10% sur un an depuis la fin de l'année 2016) avec la réduction, en parallèle, du nombre de cartes prépayées sur le marché français.

Trafic de la téléphonie mobile selon le mode de souscription (en millions de minutes)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Abonnements et forfaits	38 962	39 143	37 708	40 387	41 001	5,2%
Cartes prépayées	2 180	2 130	2 107	2 069	1 963	-10,0%
Trafic de communications vocales au départ des mobiles	41 142	41 273	39 815	42 457	42 964	4,4%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

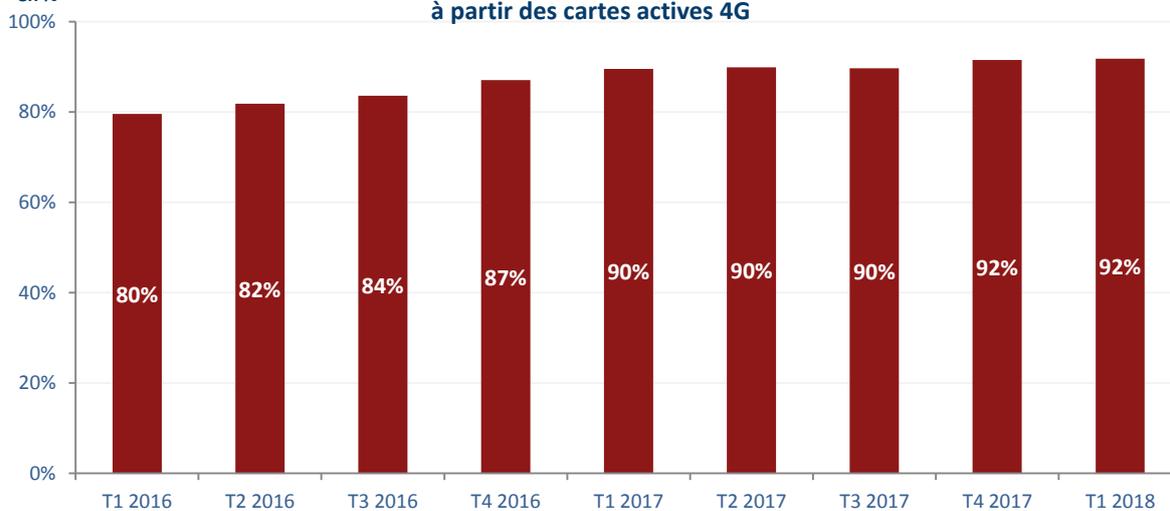
Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles

Exaocet



Proportion du trafic de données mobiles consommé à partir des cartes actives 4G

en %



Ce regain de vivacité du trafic vocal au départ des mobiles se vérifie pour toutes les destinations d'appels à l'exception, ce trimestre, des communications vers les réseaux fixes dont le trafic diminue de 3,4% sur un an. Le trafic à destination des téléphones mobiles, qui représente près de 80% des minutes de communications depuis les mobiles, augmente d'environ 5% sur les deux derniers trimestres contre une croissance plus modérée de l'ordre de 2% les deux trimestres précédents.

Le volume des appels émis depuis les mobiles vers l'international connaît un rebond au premier trimestre 2018 (+6,5% sur un an), après cinq trimestres consécutifs de net recul à la suite principalement de l'arrêt de la commercialisation d'offres d'abondances vers certaines destinations à l'étranger.

En nette expansion depuis plus de trois ans, la croissance du volume de minutes de communications émises et reçues à l'étranger en « roaming out » est d'environ 50% en rythme annuel depuis trois trimestres (Cf. rubrique et note 2.1.10).

Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Communications mobiles vers fixe national	7 005	6 752	6 488	6 898	6 766	-3,4%
Communications mobiles vers mobiles nationaux	32 281	32 485	30 824	33 365	33 939	5,1%
Communications mobiles vers l'international	1 270	1 316	1 263	1 293	1 353	6,5%
Roaming out *	587	720	1 240	901	906	54,4%
Trafics de communications au départ des mobiles	41 142	41 273	39 815	42 457	42 964	4,4%

(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

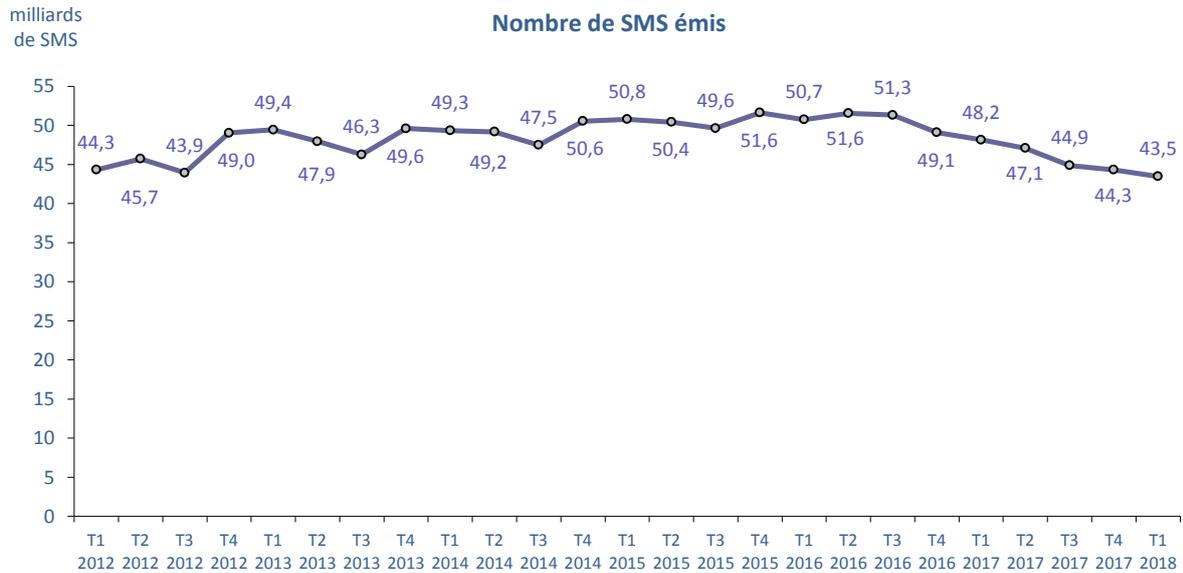
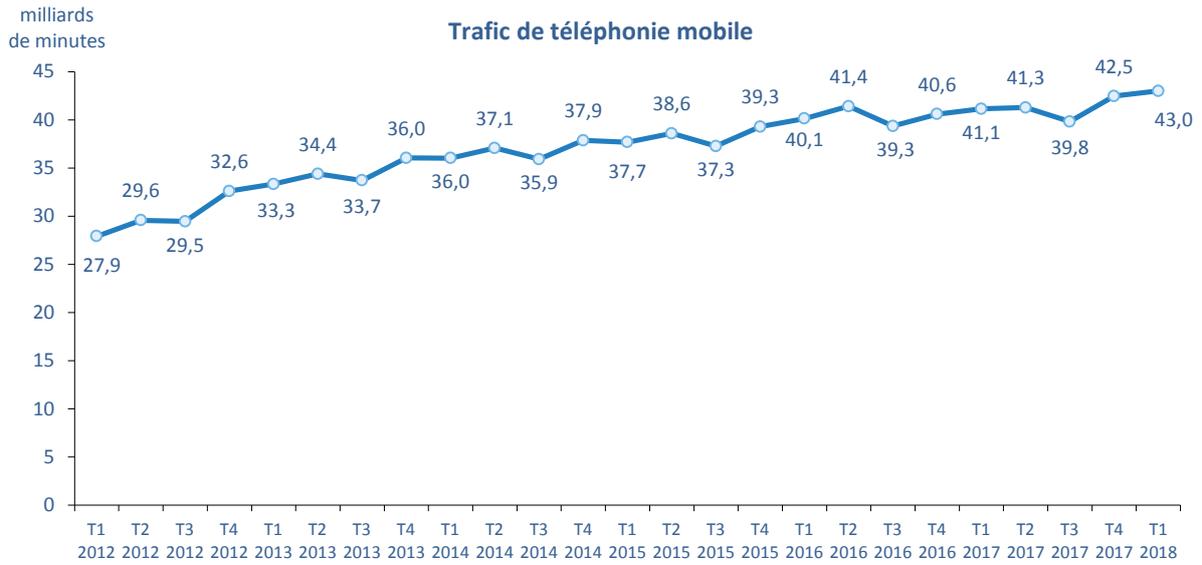
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)

Le nombre de messages (SMS et MMS), 44,7 milliards au premier trimestre 2018, diminue depuis la fin de l'année 2016, probablement en partie du fait de la concurrence exercée par les services de messagerie instantanée. Pour les SMS, ce repli se fait, pour le quatrième trimestre consécutif, sur un rythme annuel d'environ 10% (-9,7%, soit 4,7 milliards de SMS en moins au premier trimestre 2018).

A l'inverse, le nombre de MMS (1,2 milliard, soit moins de 3% de l'ensemble des messages envoyés), continue d'augmenter à un rythme annuel régulier d'environ 8% depuis le début de l'année 2017.

Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre de messages (SMS)	48 151	47 101	44 878	44 329	43 471	-9,7%
dont SMS provenant des forfaits	46 453	45 503	43 374	42 892	42 114	-9,3%
dont SMS provenant des cartes prépayées	1 697	1 597	1 502	1 436	1 358	-20,0%
Nombre de messages multimedias (MMS)	1 134	1 260	1 307	1 264	1 225	8,0%
Nombre de messages émis durant le trimestre	49 284	48 361	46 185	45 592	44 697	-9,3%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.



2.1.10 Le roaming-out

Au cours de ces dernières années, en application de la réglementation européenne, le coût des services mobiles en itinérance internationale s'est progressivement réduit pour les consommateurs. Depuis le 15 juin 2017, ceux-ci peuvent bénéficier au sein de l'Union européenne, de services mobiles aux mêmes tarifs que ceux appliqués dans leurs pays (*cf. notes*).

L'effet de cette mesure tarifaire sur la consommation des clients des opérateurs mobiles français à l'étranger (roaming-out) est manifeste sur les trois derniers trimestres. Le trafic de téléphonie comme le nombre de SMS émis ont augmenté de 30% à 50% en évolution annuelle et la consommation de données a pratiquement été multipliée par quatre. A contrario, le revenu directement attribuable à ces consommations décroît (-23,8% sur un an au premier trimestre 2018).

Revenus directement attribuables et volumes du roaming-out	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Revenus attribuables (voix, SMS, data) (millions d'euros)	181	189	181	146	138	-23,8%
Trafic de communications (millions de minutes)	587	720	1 240	901	906	54,4%
Nombre de SMS en roaming-out (millions)	292	391	810	452	414	42,0%
Trafic de données consommées (téraoctets)	3 267	5 923	19 888	11 013	11 973	266,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

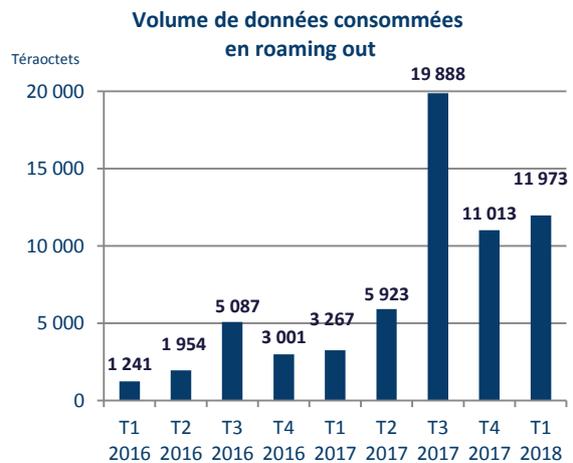
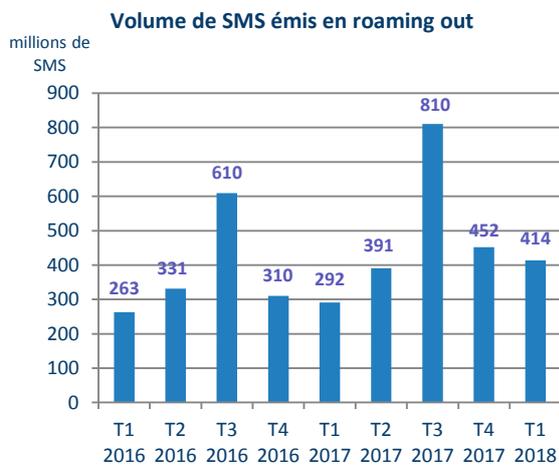
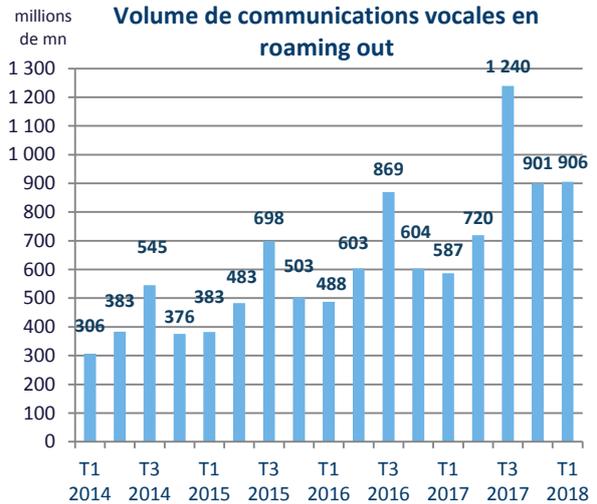
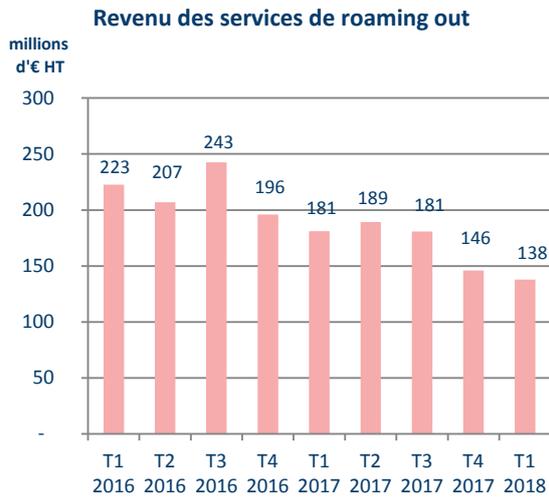
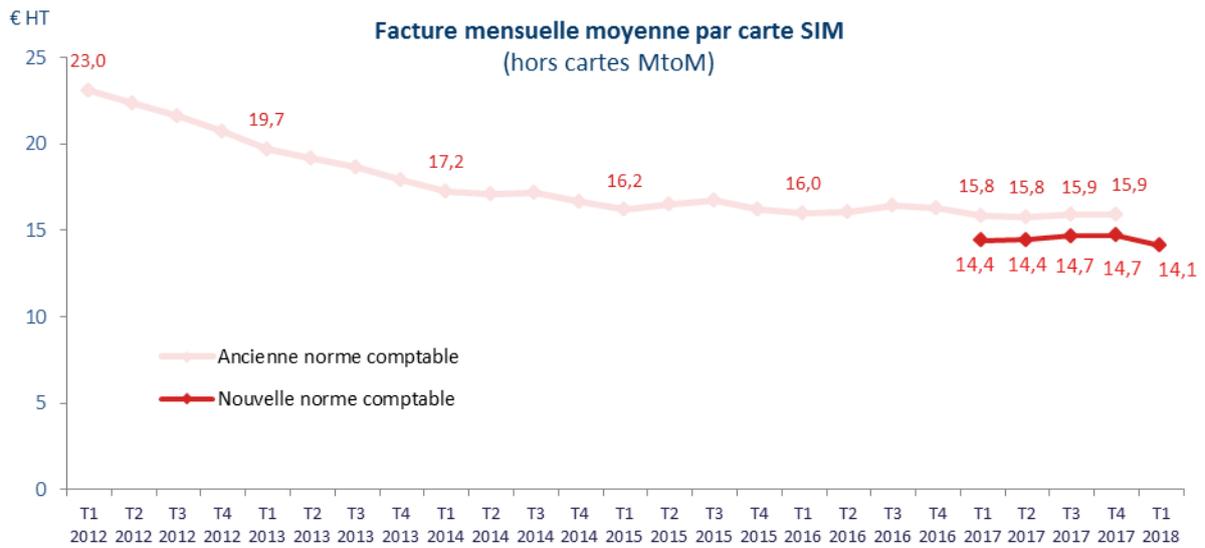
Note : Le roaming out correspond aux appels passés à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français. En revenu, sont comptabilisées uniquement les prestations facturées, spécifiquement ou au-delà du forfait, aux clients de l'opérateur pour les services d'itinérance et ce quel que soit le service (communications vocales entrantes et sortantes, services de messagerie, internet). Depuis le 15 juin 2017, les opérateurs ont l'obligation d'appliquer les tarifs nationaux à leurs clients voyageant au sein de l'Union européenne pour leurs appels passés ou reçus depuis un téléphone mobile. Pour plus d'information sur l'évolution des tarifs de détail, voir note sur l'Eurotarif (rubrique 5.2 de la présente publication).

2.1.11 Les consommations mensuelles moyennes par carte SIM mobile (hors MtoM)

L'application de la norme IFRS 15 par les opérateurs à partir du 1^{er} janvier 2018 conduit principalement au transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, se reporter à l'annexe en p. 46 du présent document), ce qui impacte à la baisse les factures mensuelles moyennes. Dans le tableau ci-dessous, celles-ci sont présentées à périmètre constant, c'est-à-dire selon la nouvelle norme comptable sur chacun des trimestres. L'application de cette norme impacte la facture mensuelle moyenne des détenteurs de forfaits, et par conséquent la facture mensuelle moyenne par carte SIM. La nouvelle norme n'a pas d'impact sur la facture mensuelle moyenne des contrats prépayés.

Au premier trimestre 2018, la facture moyenne s'élève à 14,1 euros HT, en baisse de 30 centimes par rapport à celle du premier trimestre 2017.

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Par carte SIM mobile	14,4	14,4	14,7	14,7	14,1	-1,9%
dont forfait	16,0	16,0	16,2	16,2	15,6	-2,8%
dont carte prépayée	5,5	5,4	5,6	5,3	5,0	-9,2%



- *La facture mensuelle moyenne mobile par carte SIM est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris roaming out, hors revenu des appels entrants et hors cartes MtoM) du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU).*

- *Parc moyen de cartes SIM du trimestre N : $[(\text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N} + \text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N-1}) / 2]$*

Depuis quatre ans, la consommation moyenne mensuelle de données sur les réseaux mobiles double quasiment chaque trimestre en évolution annuelle ; elle atteint 3,6 gigaoctets par carte au premier trimestre 2018 (+91,6% sur un an). Toutefois, l'évolution trimestrielle montre un ralentissement de la progression de la consommation moyenne des clients, et en particulier ceux disposant de la 4G, dont le volume consommé est identique à celui du quatrième trimestre 2017.

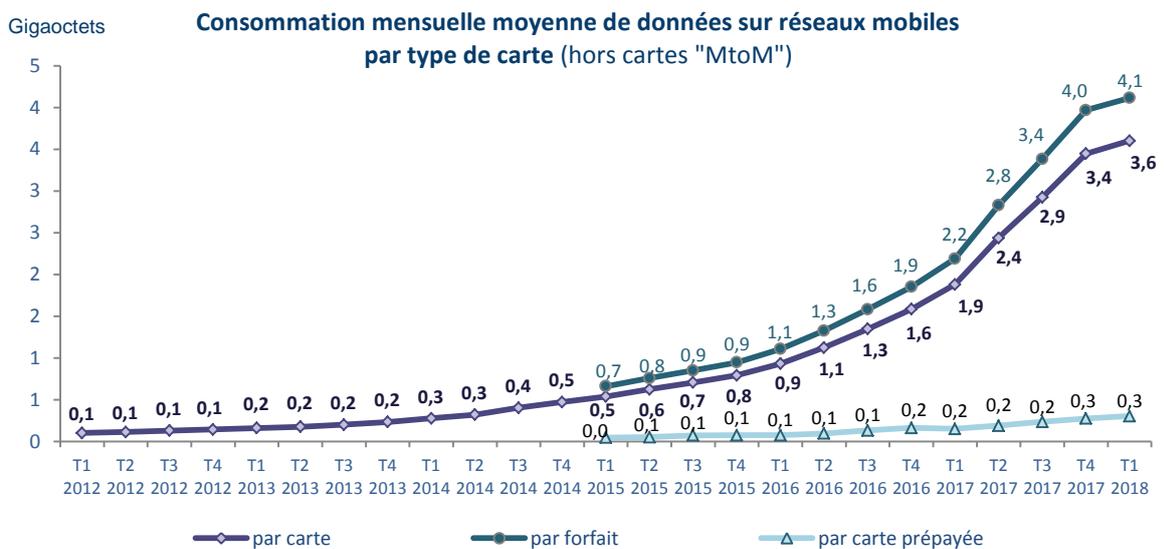
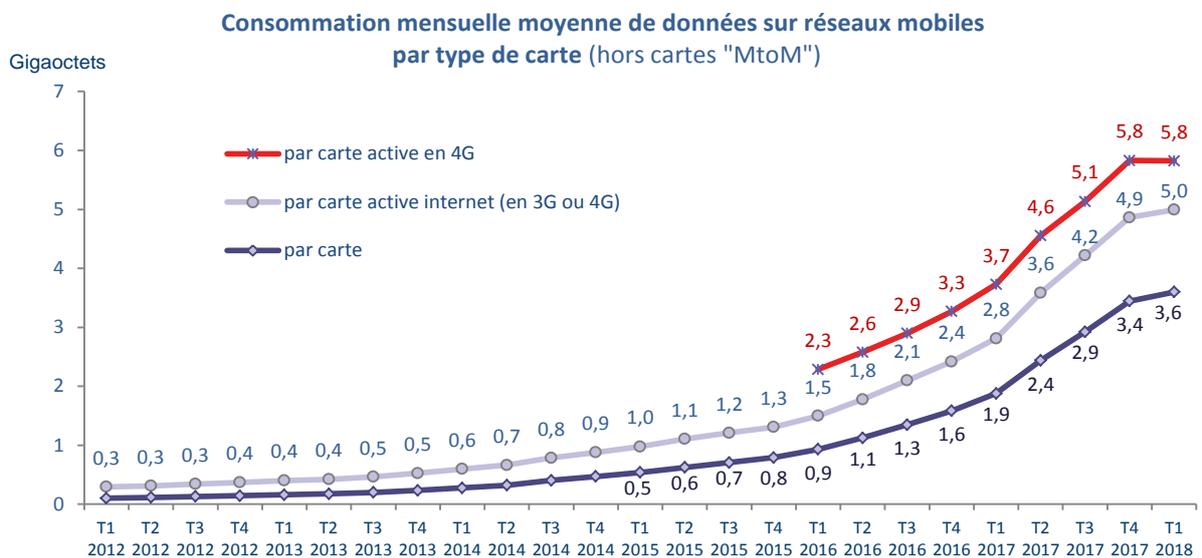
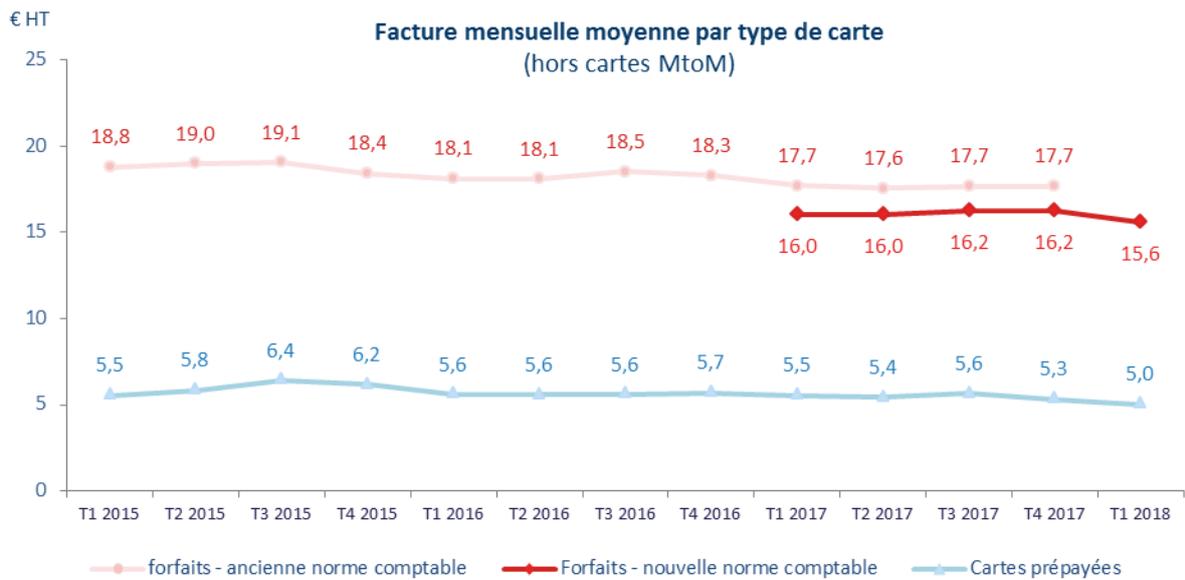
Le niveau de consommation de données est nettement plus élevé pour deux types d'utilisateurs : 5,0 gigaoctets par mois pour ceux qui utilisent internet sur leur mobile et jusqu'à 5,8 gigaoctets par mois pour ceux qui sont actifs sur les réseaux 4G.. La consommation moyenne pour un client disposant d'un forfait atteint 4,1 gigaoctets par mois soit presque quinze fois plus que celle d'un client utilisant une carte prépayée (300 mégaoctets par mois).

Consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles (en Gigaoctets)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Consommation moyenne par forfait	2,2	2,8	3,4	4,0	4,1	87,9%
Consommation moyenne par carte prépayée	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	101,7%
Consommation moyenne de données par carte SIM	1,9	2,4	2,9	3,4	3,6	91,6%
Consommation par carte active internet	2,8	3,6	4,2	4,9	5,0	77,6%
Consommation par carte active en 4G	3,7	4,6	5,1	5,8	5,8	56,2%

- *Le volume de données mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels/applications. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.*

- *Carte active internet : utilisation d'un service de données au cours des trois derniers mois que ce soit via les réseaux mobiles 3G ou 4G.*

- *Carte active 4G : utilisation d'un réseau mobile 4G au cours des trois derniers mois.*



La durée mensuelle moyenne des communications depuis un téléphone mobile (hors cartes MtoM et cartes data exclusives) a peu évolué depuis le début de l'année 2016. Elle s'élève à 3h20 au premier trimestre 2018, soit 3 minutes de plus qu'au premier trimestre 2017. L'écart de un à trois entre la consommation moyenne d'un client utilisant une carte prépayée (1h09 par mois) et celle disposant d'un forfait (3h40 par mois) perdure.

Trafic mensuel moyen voix sortant par carte (en heures)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Par carte SIM mobile	3h17	3h17	3h08	3h19	3h20	1,6%
dont forfait	3h39	3h38	3h28	3h40	3h40	0,5%
dont carte prépayée	1h10	1h10	1h10	1h10	1h09	-1,9%

Le volume de trafic mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris roaming out) du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes (hors cartes internet/data exclusives et cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois.

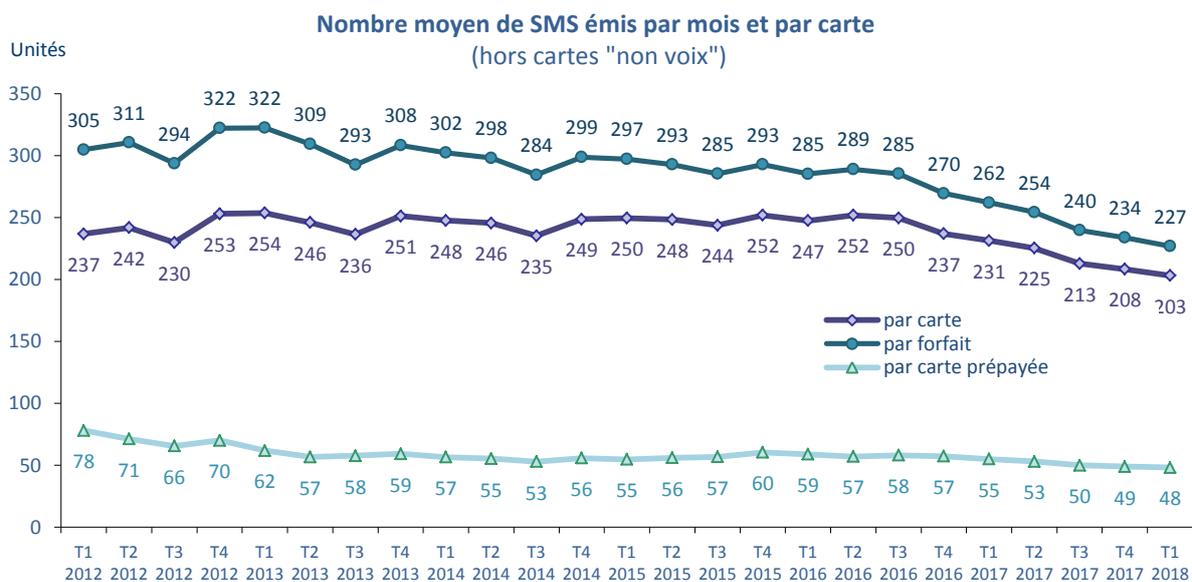
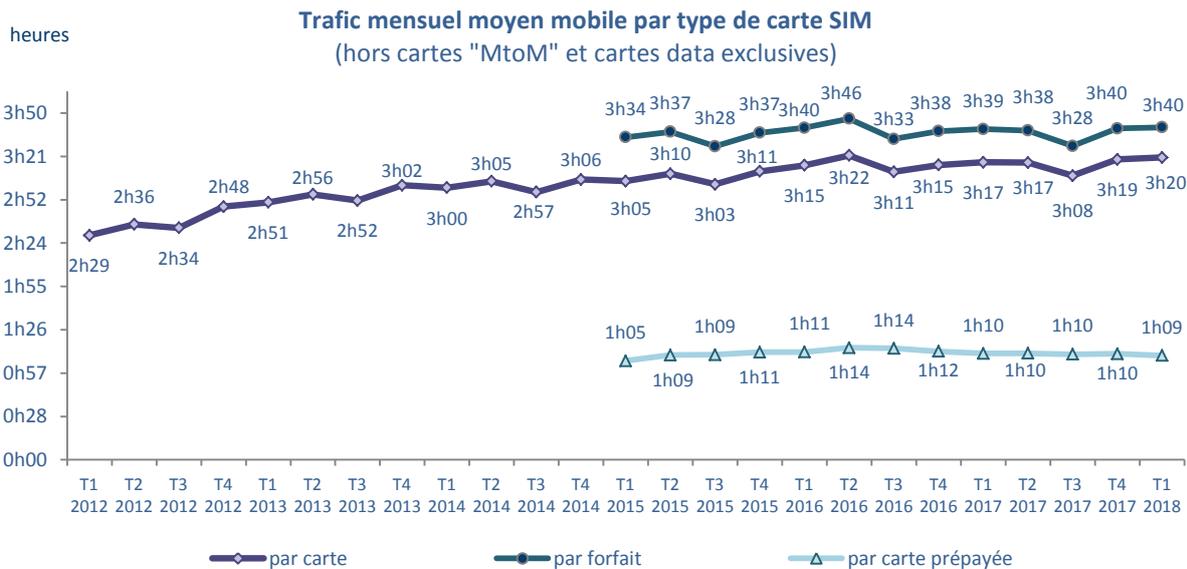
La consommation moyenne de SMS se réduit depuis la fin de l'année 2016. Au premier trimestre 2018, elle s'élève à 203 SMS envoyés par mois et par carte, soit 28 messages en moins par rapport au premier trimestre 2017. Ce recul peut être mis en parallèle avec le développement des applications de messageries instantanées qui viennent certainement se substituer en partie aux SMS, malgré les offres d'abondance en SMS systématiquement incluses dans les forfaits proposés par les opérateurs.

La consommation moyenne à partir des cartes prépayées (48 SMS par mois, -12,3% en un an) diminue pratiquement au même rythme que celle provenant des forfaits (-13,4%) et reste ainsi sur un niveau cinq fois plus faible que celle des forfaits (227 SMS par mois).

La consommation de MMS reste faible avec moins de dix messages émis en moyenne par trimestre.

Nombre de Messages émis en moyenne par mois (en unités)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre de SMS par carte SIM mobile	231	225	213	208	203	-12,2%
dont SMS provenant des forfaits	262	254	240	234	227	-13,4%
dont SMS provenant des cartes prépayées	55	53	50	49	48	-12,3%
Nombre de MMS par carte SIM mobile	7	7	8	7	7	10,2%
Nombre de messages par carte SIM mobile	237	231	219	214	209	-11,8%

Le nombre de messages moyen par carte SIM, est calculé en divisant le nombre de messages du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes SIM (hors cartes internet exclusives et cartes « MtoM ») du trimestre N rapporté au mois. Ce nombre n'inclut pas les messages surtaxés (votes lors d'émissions TV par exemple).



2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

Le nombre de cartes SIM équipant les objets connectés (cartes MtoM) progresse de 3,0 millions en un an pour atteindre 15,7 millions au 31 mars 2018. La croissance annuelle du nombre de cartes sur ce segment de marché est rapide et supérieure à 20% depuis le début de l'année 2017.

Le revenu associé à ces cartes est de 30 millions d'euros HT au premier trimestre 2018 ce qui représente moins d'un euro HT en moyenne par mois et par carte.

Objets communicants	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Revenu des services MtoM (en millions d'euros HT)	28	27	31	25	30	5,6%
Nombre de cartes SIM MtoM (en millions d'unités)	12,669	13,684	14,272	14,899	15,681	23,8%

Les cartes SIM Machine to Machine (MtoM) sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc...) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées actuellement essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.

3 Les services à valeur ajoutée

Le revenu provenant des services à valeur ajoutée (services vocaux, de données, de renseignements) s'élève à 257 millions d'euros HT au premier trimestre 2018, pour les deux-tiers attribuable aux services vocaux fixes et mobiles. La baisse des revenus de ce segment de marché se poursuit depuis plus de six ans (-11,7% en un an ce trimestre) et touche toutes les catégories de services.

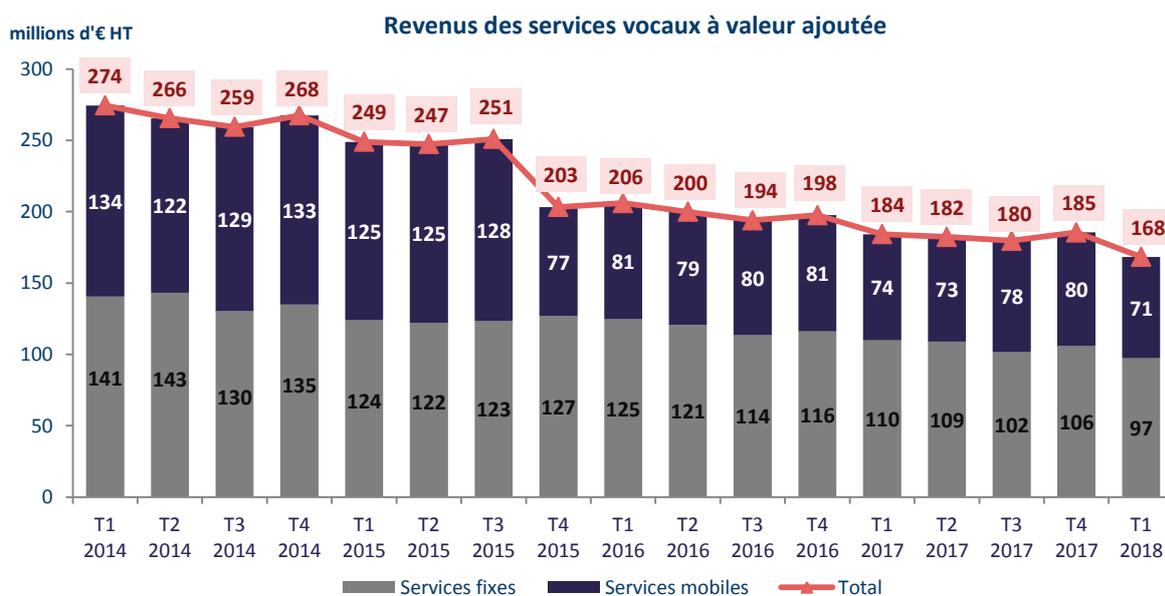
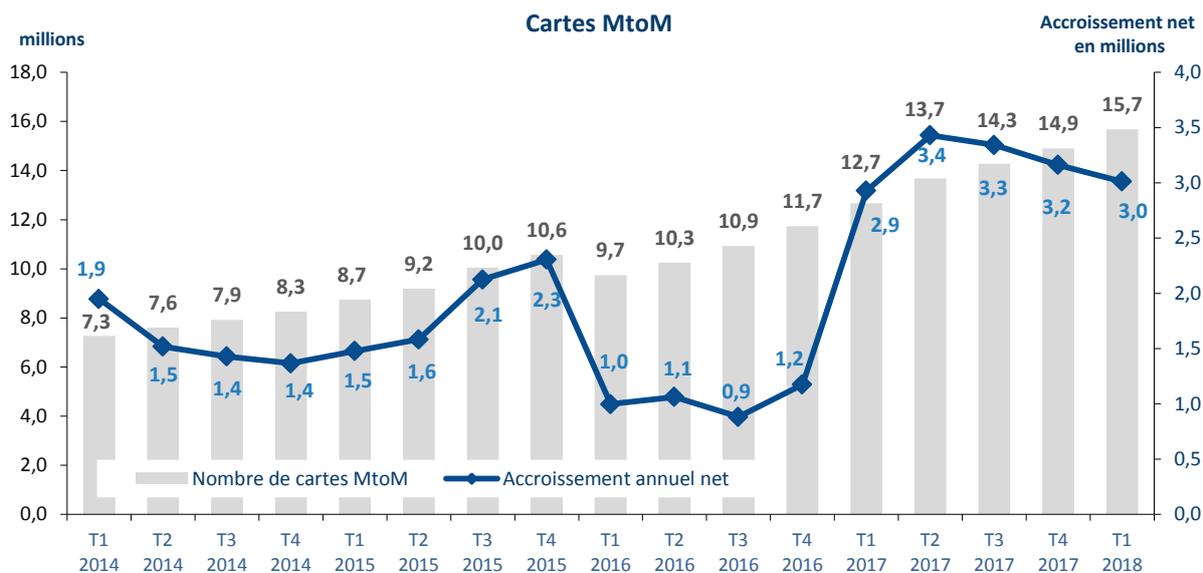
Le revenu des services vocaux au départ des clients des opérateurs fixes, 97 millions d'euros HT au premier trimestre 2018, se réduit depuis plusieurs années (-11,3% par rapport au premier trimestre 2017). Le volume associé diminue également depuis le début de l'année 2017 (-8,6% en un an ce trimestre).

Le montant facturé pour les services vocaux mobiles à valeur ajoutée se réduit depuis près de trois ans, et cette tendance se poursuit au premier trimestre 2018 (71 millions d'euros HT, -4,6% en un an). Le revenu facturé pour des services avancés de données, après une embellie au quatrième trimestre 2017 (+12,4% sur un an), a repris son mouvement de repli entamé il y a plus de cinq ans (73 millions d'euros HT, -7,6% sur un an au premier trimestre 2018).

Le volume de minutes des appels vers les services vocaux mobiles s'accroît pour le troisième trimestre consécutif et la progression enregistrée, +12,6% sur un an, est nettement plus vive que celle des deux trimestres précédents durant laquelle elle était inférieure à 1%.

Revenus des services à valeur ajoutée (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Services vocaux	184	182	180	185	168	-8,6%
dont au départ des clients des opérateurs fixes	110	109	102	106	97	-11,3%
dont au départ des clients des opérateurs mobiles	74	73	78	80	71	-4,6%
Services de données	80	76	77	82	73	-7,6%
Services de renseignements (opérateurs tributaires de N°)	28	25	29	27	16	-43,9%
Revenus des services à valeur ajoutée	291	284	286	294	257	-11,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.



Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015, la réforme de la tarification des appels à destination des SVA a abouti à distinguer le tarif de la communication rémunérant l'opérateur de celui du service rémunérant l'éditeur. Depuis cette réforme, la communication vers les services spéciaux banalisés et surtaxés est facturée au prix d'un appel vers un numéro de téléphone fixe quel que soit le réseau d'appel, fixe ou mobile. De même cette réforme met en œuvre la gratuité totale des communications vers les services à valeur ajoutée gratuits, que l'appel ait été passé depuis un réseau fixe ou mobile.

La mise en œuvre de cette réforme de la tarification des appels à destination des SVA a conduit à un recul du revenu à partir du quatrième trimestre 2015 d'environ -40% en évolution annuelle.

Note :

- Les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. Les services à valeur ajoutée de type « données » ne concernent que les clients des opérateurs mobiles. Ils incluent par exemple : services kiosque «Gallery», services d'alerte, de « chat », services de type météo, jeux télévisés, astrologie, téléchargement de sonneries, etc.

Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Au départ des clients des opérateurs fixes	929	850	840	837	849	-8,6%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	415	409	444	467	468	12,6%
Trafic total	1 344	1 258	1 283	1 305	1 317	-2,0%

Trafic vers les services de renseignements téléphoniques (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre d'appels	5	5	5	4	4	-30,2%

Note : sont considérés comme services de renseignements les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212).

4 Les autres revenus des opérateurs

4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Hébergement et de gestion de centres d'appels	87	88	85	85	83	-4,7%

4.2 Les terminaux et équipements

Le revenu des ventes et locations de terminaux atteint 1,1 milliard d'euros HT au premier trimestre 2018, soit une croissance supérieure à 10% en un an, grâce à l'accroissement du revenu lié aux terminaux mobiles (821 millions d'euros HT, +14,0% en un an).

L'application de la norme IFRS 15 par les opérateurs à partir du 1^{er} janvier 2018 conduit principalement au transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, se reporter à l'annexe en p. 46 du présent document). Les montants du tableau ci-dessous sont présentés à périmètre constant, c'est-à-dire selon la nouvelle norme comptable sur chacun des trimestres. L'application de cette norme impacte uniquement le revenu de la vente de terminaux lié à l'activité mobile.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	235	235	240	253	240	2,1%
Liés à l'activité mobile	720	711	841	1 072	821	14,0%
Terminaux et équipements	955	946	1 081	1 325	1 060	11,1%

Le revenu des coffrets et terminaux inclut les commissions aux distributeurs.

Les données du revenu des terminaux liés à l'activité mobiles basé sur les anciennes normes est en annexe.

5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

5.1 L'ensemble du marché

Le revenu issu des prestations d'accès et d'interconnexion entre opérateurs s'élève à 1,9 milliard d'euros au premier trimestre 2018, les deux-tiers (soit 1,3 milliard d'euros) provenant des prestations fournies sur les réseaux fixes.

Le revenu des prestations de gros d'accès haut et très haut débit 700 millions d'euros, qui représente plus de la moitié des revenus de gros des services fixes (55% exactement) recule de 3,5% en un an au premier trimestre 2018 ; en effet, les revenus liés à la vente en gros des offres de « dégroupage » (68% de ce revenu) et de « bitstream » sont en recul tout comme le nombre de lignes associé. Le montant des prestations liées au service téléphonique fixe (430 millions d'euros) diminue également (-15,8% en un an), et cela depuis le troisième trimestre 2015. Le revenu des services de capacité vendus aux opérateurs (144 millions d'euros) représente 11% du total des revenus des prestations de gros des opérateurs fixes ; il baisse de 5,7% en un an après plusieurs trimestres de croissance.

Le revenu de l'ensemble des services d'interconnexion des opérateurs mobiles (voix, SMS) s'élève à 628 millions d'euros HT au premier trimestre 2018. Ce revenu diminue (-1,6% sur un an) en raison de l'affaiblissement depuis deux ans du revenu des prestations de terminaison d'appel SMS et MMS (-5,7% sur un an au premier trimestre 2018, plus de la moitié du montant des prestations de gros mobiles). Le revenu des prestations liées au roaming-in, en très nette hausse en 2017 (+), augmente de façon modérée ce trimestre (+2,9% sur un an). En revanche, le revenu des prestations de terminaison vocale progresse pour le troisième trimestre consécutif (+4,5% sur un an), en lien avec l'accroissement du trafic (+5,9% sur un an). Le nombre de SMS décline (-8,8% en un an).

Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes	1 378	1 370	1 353	1 333	1 274	-7,5%
Prestations liées au service téléphonique (yc VGA)	501	502	486	471	431	-13,8%
Prestations de gros d'accès haut et très haut débit	724	718	717	713	698	-3,5%
Services de capacité	153	150	150	149	144	-5,7%
Services d'interconnexion des opérateurs mobiles	638	659	709	661	628	-1,6%
Terminaisons d'appel nationale et internationale	190	188	184	196	199	4,5%
Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS	372	378	369	363	351	-5,7%
Roaming in	76	92	156	102	78	2,9%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	2 016	2 029	2 063	1 995	1 902	-5,7%

Trafic des services d'interconnexion (en millions de minutes)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Trafic lié aux services téléphoniques fixes	24 088	23 266	21 325	23 186	22 969	-4,6%
Trafic lié aux services téléphoniques mobiles	25 202	25 537	25 205	26 485	26 698	5,9%
Ensemble des services d'interconnexion liés au service téléphonique	49 290	48 803	46 530	49 671	49 668	0,8%
SMS entrants (en millions d'unités)	30 659	30 491	29 176	28 851	27 960	-8,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Définitions et évolutions de tarifs sur le marché de gros

- L'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

- Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement entre ces deux indicateurs inapproprié pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).

- L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.

- Le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,077 c€ depuis le 1^{er} janvier 2017 contre 0,078 c€ depuis le 1^{er} janvier 2016.

- Les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif mensuel du dégroupage total par accès (offre d'accès à la boucle locale de l'opérateur historique) est fixé à 9,31 € à partir du 1^{er} janvier 2018, après 9,45 € entre le 1^{er} mars 2017 et le 31 décembre 2017 et après 9,10 € entre le 1^{er} mars 2016 et le 29 février 2017. Le tarif mensuel du dégroupage partiel est de 1,77€.

Pour plus d'informations sur le dégroupage total : <https://www.arcep.fr/?id=6989>

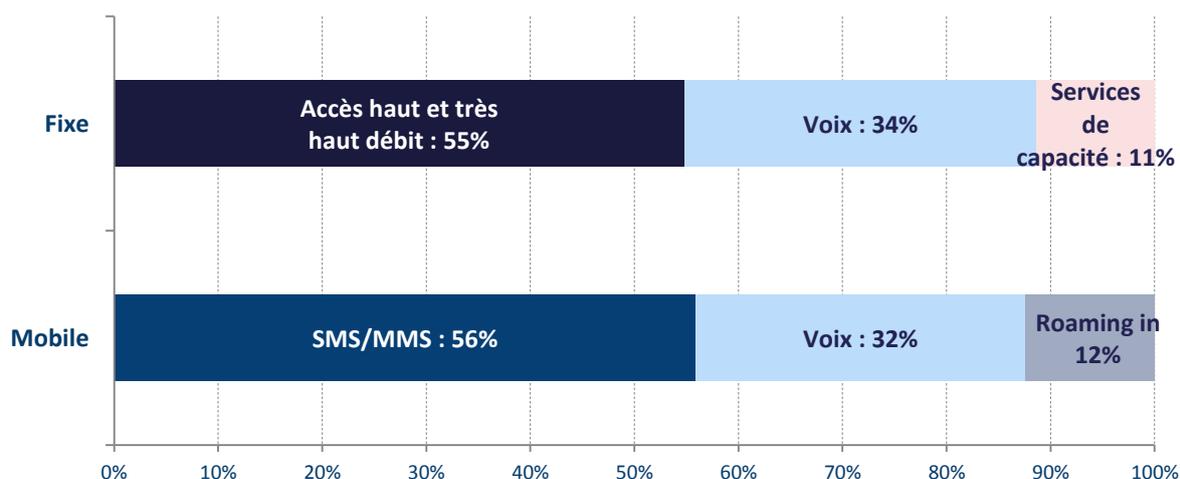
- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le roaming in. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale qui représentent environ un milliard d'euros pour l'ensemble de l'année 2017.

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,74 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles (métropole et DOM) contre 0,76 c€/min depuis le 1^{er} janvier 2016.

- La terminaison d'appel SMS est d'1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) depuis le 1^{er} janvier 2013.

L'historique des tarifs est disponible sur le site : <https://www.arcep.fr/index.php?id=8080>

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès Au premier trimestre 2018



Dégroupage (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre de lignes partiellement dégroupées	0,517	0,499	0,480	0,459	0,435	-15,9%
Nombre de lignes totalement dégroupées	11,588	11,536	11,481	11,393	11,273	-2,7%
Nombre de lignes dégroupées	12,105	12,036	11,961	11,852	11,708	-3,3%

Parc d'accès en bitstream (hors DSLE) (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Nombre de lignes en "bitstream nu"	1,194	1,182	1,179	1,182	1,186	-0,7%
Nombre de lignes en "bitstream classique" + IP National	0,130	0,128	0,124	0,120	0,117	-10,1%
Nombre de lignes en "bitstream"	1,324	1,310	1,302	1,302	1,303	-1,6%

Note : le « bitstream » correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

A la fin du mois de mars 2018, 11,7 millions de lignes sont dégroupées. Le nombre de lignes partiellement dégroupées diminue depuis plusieurs années (435 000, en recul de 80 000 en rythme annuel). Les lignes totalement dégroupées reculent depuis le début de l'année 2016 (-315 000 en un an au premier trimestre 2018), tout d'abord du fait d'un basculement vers des offres en « bitstream nu » jusqu'au début de l'année 2017, et désormais, en raison de la seule baisse du nombre d'abonnements DSL. Quant aux lignes en « bitstream classique et IP national », elles sont en baisse continue depuis plusieurs années.

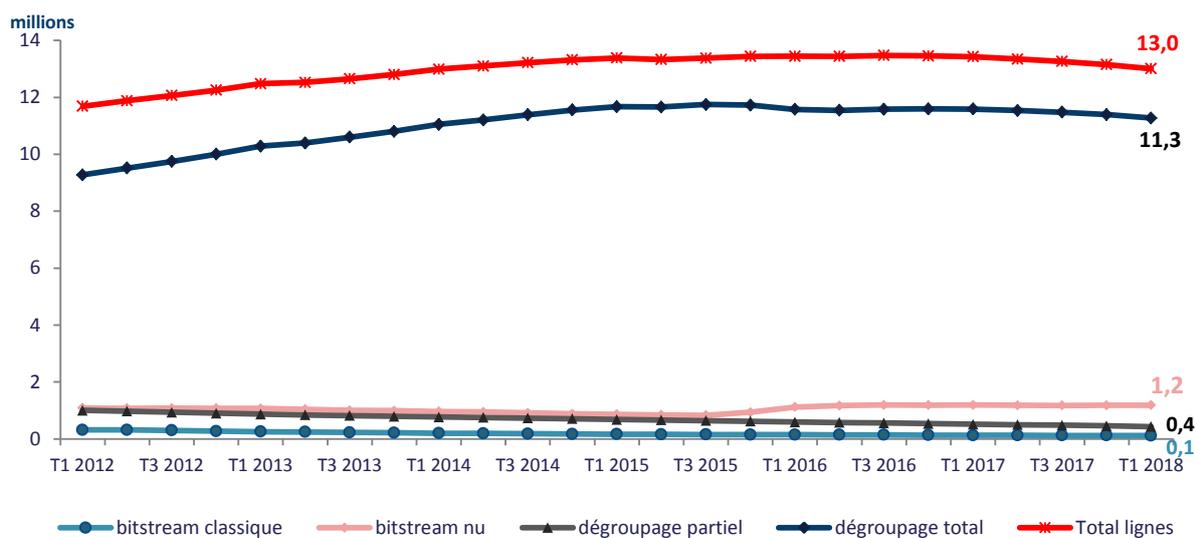
Au total, les opérateurs alternatifs ont loué à l'opérateur historique 13,0 millions de lignes cuivre au premier trimestre 2018 dont pratiquement 87% en dégroupage total ; le rythme de la baisse du nombre de lignes entamée au début de l'année 2017 continue de s'accélérer (de -20 000 en un an au premier trimestre 2017 à -420 000 au premier trimestre 2018).

Nombre d'abonnements FttH via une offre de gros (en millions)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Abonnements FttH via une offre de mutualisation passive	0,894	0,966	1,106	1,331	1,533	71,5%
Abonnements FttH via une offre activée (bitstream)	0,054	0,058	0,054	0,062	0,062	14,8%
Total des abonnements FttH via une offre de gros	0,948	1,024	1,160	1,393	1,595	68,2%

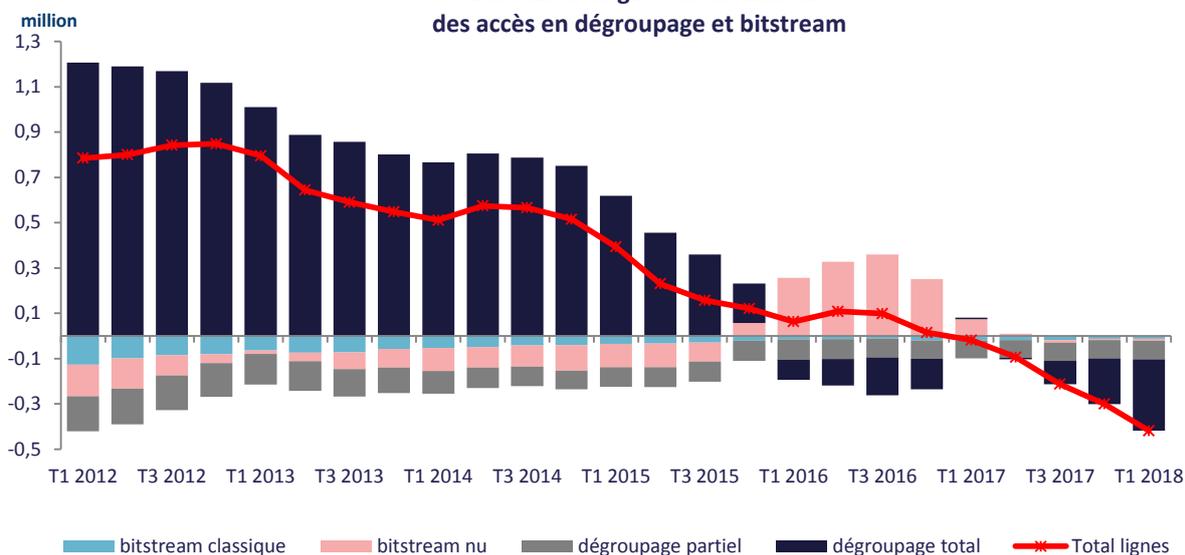
Plus d'informations sur l'état des déploiements des services haut et très haut débit fixes : <https://www.arcep.fr/index.php?id=13984>

Le raccordement commercial des clients en fibre optique peut être réalisé par l'opérateur propriétaire de l'infrastructure, ou par un autre opérateur via une offre de gros. Ces dernières sont au nombre de 1,6 million à fin mars 2018. La plupart des abonnements FttH de gros (1,5 million au premier trimestre 2018, soit 96%) sont construits sur une offre de mutualisation passive.

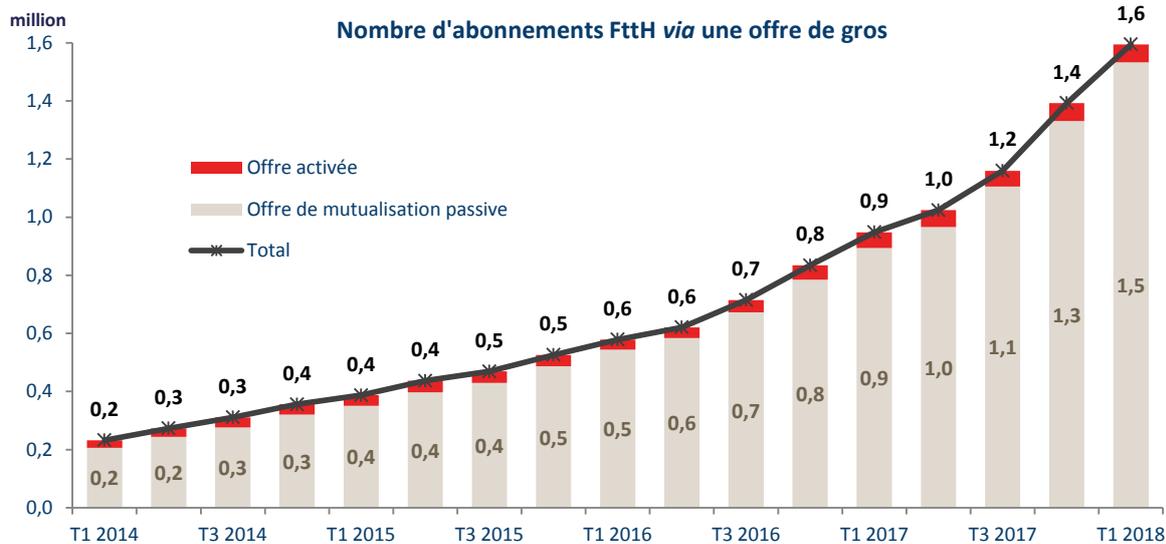
Nombre d'accès en dégroupage et bitstream



Croissance en glissement annuel des accès en dégroupage et bitstream



Nombre d'abonnements FttH via une offre de gros



5.2 Le trafic en « Roaming-in » des opérateurs mobiles

Avec le plafonnement des tarifs de l'itinérance internationale puis, à partir du 15 juin 2017, leur alignement sur les tarifs nationaux (cf. notes ci-dessous), la consommation des clients des opérateurs étrangers en France s'est fortement amplifiée. Ainsi, au cours de chacun des trois derniers trimestres, les volumes de minutes de communications ont augmenté en rythme annuel d'environ 50%, le nombre de SMS d'environ 25% et la consommation de services de données de plus de 260%.

Trafic de "Roaming in" des opérateurs mobiles	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Communications vocales (en millions de minutes)	851	1 039	1 509	1 266	1 323	55,4%
Trafic de SMS (en millions)	169	207	392	197	211	25,0%
Consommation de données (en teraoctets)	2 874	5 159	13 719	8 147	10 399	261,8%

Le chiffre en italique a été modifié par rapport à la publication précédente.

Notes : Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total (cf. rubrique 5.1).

- Le « roaming in » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

- Depuis 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE étaient imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, définissant le plafonnement des tarifs de détail

- A partir du 30 avril 2016, le plafonnement du tarif de détail de l'itinérance se faisait par comparaison au tarif national, c'est-à-dire que les frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux ne pouvaient excéder les seuils fixés par le règlement. Les montants maximum des frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux étaient de : +5c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger, +1,14c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger, +2c€ HT pour les SMS, de +5c€/Mo pour l'internet mobile.

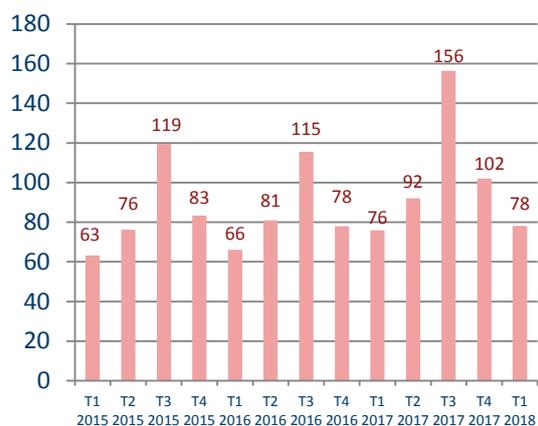
- Depuis le 15 juin 2017, les prix en itinérance en Europe sont alignés avec les prix nationaux.

- Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 15 juin 2017 à 1c€/message pour les SMS (contre 2c€/message pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) ; à 3,2c€/min pour la voix (contre 50c€/min pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) et, à partir du 1^{er} janvier 2018 à 6,0€/Go pour l'internet mobile (contre 7,7c€/Go antérieurement).

Plus d'informations sur <http://www.arcep.fr/index.php?id=8710>.

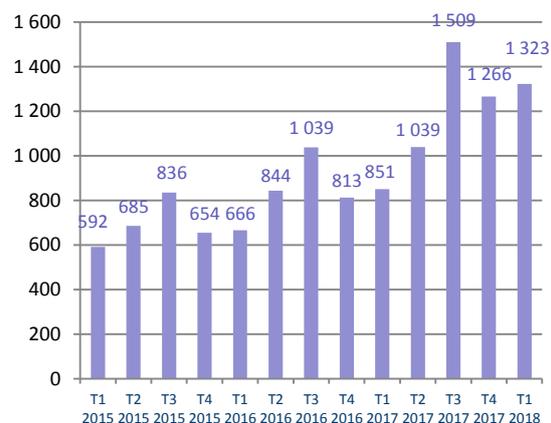
Revenu des services de roaming in

millions d'€



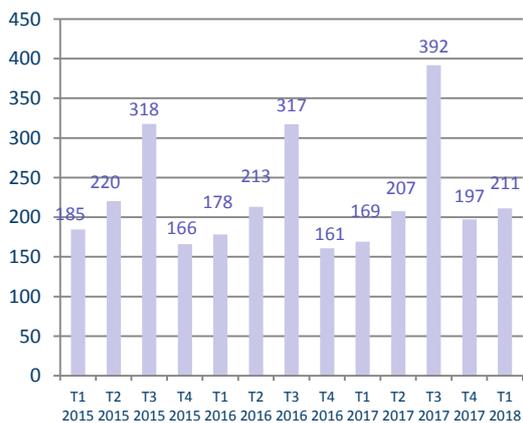
Volume de communications vocales en roaming in

millions de mn



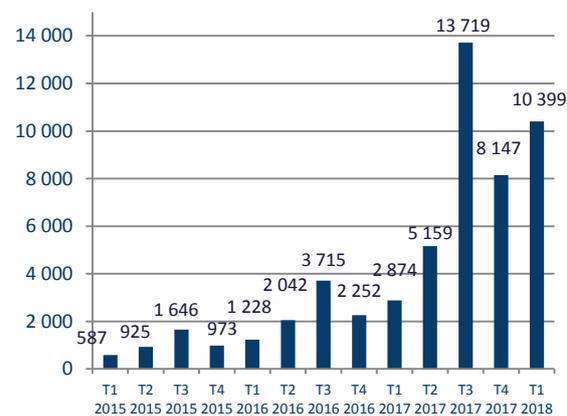
Volume de SMS émis en roaming in

millions de SMS



Volume de données consommées en roaming in

Téraoctets



Annexe 1 : précisions et définitions portant sur les services fixes et mobiles

1. Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'ARCEP a désigné par «voix sur large bande» les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la qualité est maîtrisée par l'opérateur qui les fournit; et par «voix sur internet» les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

2. Précisions sur les notions de lignes et abonnements

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de communications (à l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et la téléphonie sont de plus en plus indissociables.

3. Revenu des services mobiles

Fin de l'allocation des chiffres d'affaires entre les services voix, SMS Data et SVA

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés d'allocation). En conséquence, la segmentation du revenu entre communications vocales mobiles, SMS et services de données mobiles n'est plus publiée ni demandée aux opérateurs depuis le premier trimestre 2015.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

Changements liés à la norme IFRS

1. Principes de comptabilisation des revenus selon la norme IFRS 15

Avec l'application des normes comptables IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, le revenu des forfaits mobiles, comme celui de la vente et location de terminaux, sont affectés du fait du changement de comptabilisation de la partie liée au remboursement des terminaux qui est désormais enregistrée comptablement en totalité à la date de son achat par le client, dans les revenus des terminaux.

Auparavant, ce montant (la « subvention opérateur ») était facturé au travers de l'abonnement mensuel du client pour la période d'engagement. Au-delà de la période d'engagement, si le client ne modifiait pas son contrat, le montant était affecté aux revenus des services mobiles.

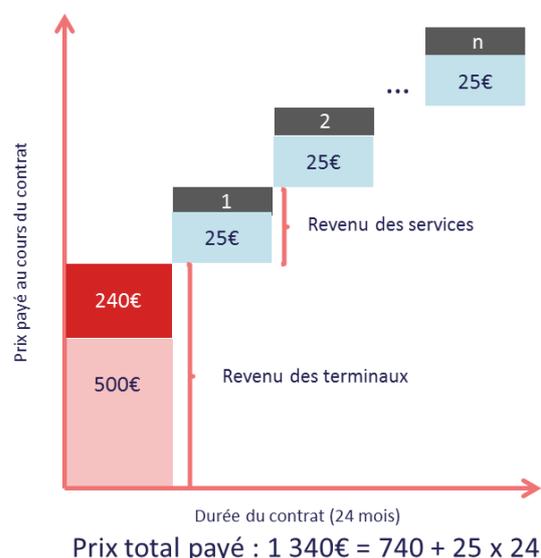
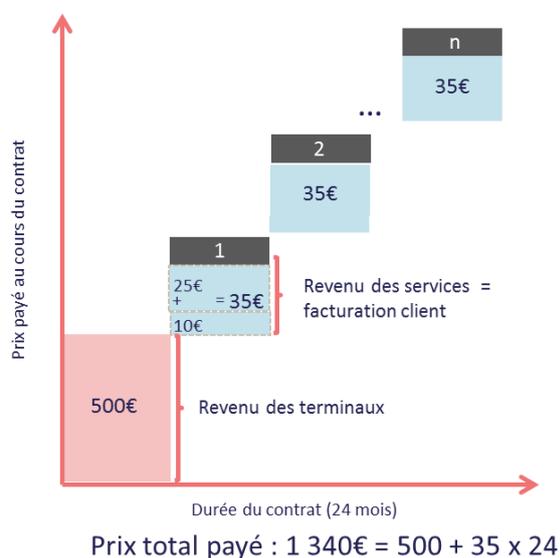
Il y a donc plusieurs effets :

- Un transfert de revenu entre les forfaits et les terminaux du montant du remboursement mensuel sur la période d'engagement
- Une comptabilisation de ce revenu à la date d'achat, versus un étalement mensuel (généralement de 24 mois)

Au-delà de la période d'engagement liée au remboursement du terminal, la totalité du montant du forfait facturé chaque mois reste comptabilisée en revenu des services mobiles (forfaits).



Anciennes normes comptables (IAS 18)



2. Indicateurs de revenus et factures sur le marché de détail – ancienne norme comptable

Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Services fixes (y compris services de capacité)	4 292	4 262	4 278	4 332
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 498	3 492	3 556	3 579
Services à valeur ajoutée	291	284	286	294
Total services de communications électroniques	8 082	8 037	8 121	8 206
Revenus annexes	821	812	897	1 101
Total des revenus des opérateurs sur le marché final	8 902	8 850	9 018	9 307

Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Abonnements et forfaits	3 285	3 288	3 343	3 386
Cartes prépayées	185	176	182	168
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 469	3 464	3 526	3 554

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Par carte SIM mobile	15,8	15,8	15,9	15,9
dont forfait	17,7	17,6	17,7	17,7
dont carte prépayée	5,5	5,4	5,6	5,3

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	235	235	240	253
Liés à l'activité mobile	498	490	573	763
Terminaux et équipements	733	725	813	1 016

3. Revenu des services mobiles et terminaux – ancienne et nouvelle normes comptables

Revenu des services et des terminaux mobiles – ancienne norme comptable

Revenu des services et ventes de terminaux mobiles (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 469	3 464	3 526	3 554
Revenus de la vente et location de terminaux mobiles	498	490	573	763
Total (services mobiles + terminaux)	3 968	3 954	4 099	4 317

Revenu des services et des terminaux mobiles – nouvelle norme comptable

Revenu des services et ventes de terminaux mobiles (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	Variation T117/T118
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 155	3 174	3 251	3 280	3 169	0,5%
Revenus de la vente et location de terminaux mobiles	720	711	841	1 072	821	14,0%
Total (services mobiles + terminaux)	3 875	3 885	4 092	4 352	3 990	3,0%

